



GUIDE
DU **PORTEUR**
DE **PROJET**

CONSTRUIRE UN PROJET
DANS LE CHAMP DU VIEILLISSEMENT
EN NOUVELLE-AQUITAINE

POURQUOI CE GUIDE ?

Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine a créé ce guide dans l'objectif de faciliter le développement de projets régionaux dans le champ du vieillissement.

Les porteurs de projet pourront accéder à des informations et outils pour comprendre l'écosystème régional, disposer d'une méthodologie pour conduire leur projet et connaître les différentes sources de financement.

Enfin, une présentation du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine et de ses services ainsi que des ressources en ligne permettront aux porteurs de projet d'identifier les outils et acteurs utiles pour les accompagner dans les différentes phases de leur projet.

SOMMAIRE



1	CONSTRUIRE UN PROJET DANS LE CHAMP DU VIEILLISSEMENT : QUELLES OPPORTUNITÉS ?	4
2	LE PROJET ET SES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE	8
	▪ Qu'est-ce qu'un projet ?	9
	▪ Comment conduire son projet ?	10
	▪ Comment choisir sa structure juridique quand son projet relève du sanitaire ou du social et médico-social ?	12
	▪ Savoir présenter son projet pour convaincre	14
3	RECHERCHER DES FINANCEMENTS	16
	▪ Répondre à des appels à projets	17
	▪ Solliciter des financeurs « au fil de l'eau »	24
	▪ Découvrir des programmes de financements européens	25
	▪ Présenter son projet à un banquier	25
	▪ Connaître le financement participatif ou « crowdfunding »	26
	▪ Expérimenter avec l'Article 51	27
4	LE GÉRONTOPÔLE NOUVELLE-AQUITAINE VOUS ACCOMPAGNE	28
	▪ Qu'est-ce que le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine ?	29
	▪ Quels sont les services du Gérontopôle ?	30
	▪ Comment identifier les interlocuteurs du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine qui peuvent m'accompagner dans mon projet ?	31
	▪ Les porteurs de projet parlent de leur collaboration avec le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine	37
5	RESSOURCES	40
	▪ Les structures d'information et d'accompagnements des porteurs de projet en Nouvelle-Aquitaine	41
	▪ Les outils d'information sur les écosystèmes et sur les projets liés au vieillissement de la population	44
6	ANNEXES	46



Sommaire interactif

1

CONSTRUIRE UN PROJET DANS LE CHAMP DU VIEILLISSEMENT : QUELLES OPPORTUNITÉS ET SPÉCIFICITÉS ?

Avec la plus forte proportion régionale de personnes âgées de 60 ans et plus et des perspectives de vieillissement accrues de sa population dans les prochaines décennies, le territoire néo-aquitain offre de réelles opportunités aux porteurs de projet qui souhaitent développer des actions, des produits ou des services en faveur du « bien vieillir ».

LE VIEILLISSEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE



31,5 %

de la population âgée de + de 60 ans



7,6 %

de la population âgée de + de 80 ans



1/5

1 personne âgée de 75 ans et + sur 5 est allocataire de l'APA



17 %

des personnes recevant l'APA à domicile ont une restriction d'autonomie très marquée et relèvent des GIR 1 et 2

110

: indice de vieillissement en NA (contre 85 en France)



444 000

seniors de + d'ici 2030



1/6

En 2040, 1 habitant de Nouvelle-Aquitaine sur 6 sera âgé de 75 ans et +



8/10

8 personnes âgées dépendantes sur 10 vivent chez elles.

À partir de 75 ans, 27 % des seniors vivent en institution, ils ne sont que 9 avant cet âge.



80 %

des 85 ans ou + vivent à domicile

▲ Accompagner la transition démographique

Les défis sont nombreux : impératif de prévention, attractivité et fidélisation des métiers du médico-social, aide aux aidants, lutte contre l'isolement, adaptation des logements et de l'espace urbain, nouvelles formes d'habitat, défi du numérique et de l'intelligence artificielle en santé...

Les réponses à ces défis transversaux font appel à de nombreuses disciplines et compétences et rendent possible l'émergence de projets innovants.

En économie de la longévité, innover revêt deux dimensions complémentaires : celle de l'utilité, dans sa dimension d'utilité sociale, et celle de l'accessibilité, les modèles économiques des biens et services offerts aux personnes âgées étant relativement impactés par la réduction de leurs ressources financières [1].

Depuis plusieurs années maintenant, l'émergence du concept de Silver économie résulte d'une prise de conscience des impacts économiques et sociaux multiples du vieillissement de la population. La Silver économie se définit par le public auquel elle s'adresse, autant, ou davantage, que par les produits [2]. Cependant, les publics âgés sont très hétérogènes : les âges, les modes de vie, les situations économiques et sociales, l'organisation familiale ou encore les revenus sont pluriels. Enfin, l'économie de la longévité ne vise pas seulement les publics âgés mais aura des effets sur l'ensemble de la société, en termes d'emplois, de relations humaines, d'innovations technologiques et sociales, d'orientation de la consommation, de configuration des territoires [3].

Enfin, même si les opportunités de développement de solutions dans le champ du vieillissement sont réelles, les produits et services proposés doivent répondre à un besoin identifié, c'est-à-dire que l'utilité de la solution doit être éprouvée. Ainsi, pour garantir le développement d'une solution adaptée, une démarche associant les usagers à différentes phases de la recherche et de la conception peut être très utile pour valider l'adéquation aux besoins et donc l'utilité de l'innovation ainsi créée.

▲ Un écosystème riche et complexe

Pour développer des projets pertinents, adaptés et durables, les porteurs de projet peuvent compter sur un réseau d'acteurs variés et complémentaires qu'il est nécessaire de bien identifier.

La région Nouvelle-Aquitaine est riche d'un écosystème regroupant les acteurs qui vous accompagneront tout au long du développement de votre solution et dans la structuration de votre projet entrepreneurial : laboratoires de recherches des Universités de Nouvelle-Aquitaine, Gérontopôle, centres de transfert technologique, pôles de compétitivité, CCI, agences de développement économique, clusters de santé.

Les établissements ou services sanitaire et médico-sociaux, les professionnels de santé engagés dans l'innovation, participent aux côtés des associations d'usagers et de patients à l'exploration des nouveaux usages, à l'expérimentation des solutions innovantes en proposant des terrains d'expérimentation, jusqu'au déploiement et la commercialisation.

[1] Feuille de route 2018-2021 « Silver économie » de la Région Nouvelle-Aquitaine

[2] BOULBES D., GUERIN S. (2018). La Silver économie.

[3] *Ibid.*

▲ Des possibilités à l'échelle européenne

Si les projets trouvent des opportunités de développement à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, bien vieillir est un enjeu clé partagé en Europe, continent marqué par le vieillissement démographique de sa population. Cet enjeu offre des opportunités de collaboration avec les autres territoires européens pour trouver ensemble des solutions aux défis du vieillissement actif.



Un guide réalisé par le Pôle Europe du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine est disponible pour vous accompagner pas à pas dans la découverte et la connaissance des projets européens en lien avec le vieillissement.



[Guide des programmes de financements européens pour le bien vieillir à destination des porteurs de projet de la Nouvelle-Aquitaine](#)



2

LE PROJET ET SES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE

Pour passer d'une idée au projet, une méthodologie s'impose.

La conduite de projet nécessite en effet d'envisager les étapes de questionnement et de progression et de choisir les outils adaptés. Voici quelques grands repères méthodologiques.

QU'EST-CE QU'UN PROJET ?



Un projet est :

- un ensemble d'actions à coordonner pour un objectif précis
- unique, novateur
- une suite d'actions dotée d'une organisation spécifique, avec un début et une fin



Un projet n'est pas :

- une intention vague
- un ensemble répétitif d'actions conduites dans le cadre de missions permanentes
- une suite d'actions sans délais précis

Un projet peut donc se définir comme une **suite ordonnée** d'opérations ou d'actions réalisées pour atteindre un **résultat précis** à une **date donnée**.

Une simple « idée » n'est donc pas un « projet ».

Mais l'idée de départ, si elle est travaillée, confrontée à l'état des connaissances sur le sujet concerné, si des bénéficiaires sont identifiés et qu'un besoin est avéré, alors cette idée peut ouvrir le champ à un projet.

Dans cette première phase d'idéation, le GÉrontopôle comme d'autres structures [4] peuvent vous accompagner. De même, dans les phases d'expérimentation (par exemple, test en situations réelles) et de valorisation, un porteur de projet peut bénéficier d'un accompagnement.

Ainsi, le GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine fait émerger, favorise, soutient des projets collaboratifs en lien avec les thématiques du vieillissement. Il peut intervenir dans la structuration du projet pour permettre aux porteurs d'explorer, d'analyser et de cadrer leur projet. Il peut également apporter son soutien dans la mise en œuvre et le pilotage des projets, par exemple en étant associé au comité de pilotage pour assurer un suivi. Enfin, le GÉrontopôle peut être sollicité pour la valorisation des projets, dans l'objectif de rendre accessibles à tous les savoirs et résultats obtenus et de favoriser l'essaimage des actions.

[4] Voir Partie 5 - Ressources du présent Guide

COMMENT CONDUIRE SON PROJET ?














La démarche de conduite de projet peut se résumer en 3 étapes qui vont permettre de valider la cohérence globale du projet et sa faisabilité, d'organiser sa mise en œuvre et son pilotage mais également de réaliser son évaluation et envisager ses perspectives.






Les facteurs de réussite

- Connaître l'état de l'art pour bien poser le problème
- Bien définir le besoin auquel le projet doit répondre
- Bien identifier quels sont les bénéficiaires du projet
- Réunir les compétences nécessaires, définir les responsabilités
- Planifier les activités
- Anticiper les risques
- Mettre en place des outils de gestion appropriés




Pour chaque étape de conduite de projet, un tableau recense les objectifs et les actions à réaliser et des exemples d'outils sont proposés.

Explorer, analyser et cadrer		
 Objectifs	 Quoi faire	 Exemples d'outils
Étudier le besoin	Analyser l'existant Définir des objectifs	Fiche d'expression de besoin (1)  Objectifs SMART (2) 
	Étudier les risques et réaliser un plan d'atténuation des risques	Analyse SWOT (3)  Analyse des risques (4)  Dossier d'étude d'opportunité (5) 
Identifier l'ensemble des intervenants directs et indirects sur le projet et associer les compétences nécessaires au regard des objectifs du projet	Choisir un chef de projet et bâtir l'organigramme du projet Rechercher des partenaires	Organigramme du projet (6) 
Évaluer la somme des charges (ressources humaines, matérielles, autres charges)	Évaluer les charges	Évaluation des charges (7) 
Assurer le financement du projet	Rechercher les possibilités de financement	Voir partie 3 du Guide 
Planifier le projet en mettant en perspective l'ensemble des tâches du projet	Détailler le plan d'actions Bâtir le calendrier	
Déterminer les critères de réussite, d'échec et des effets du projet, qui seront utilisés lors de l'évaluation du projet (Etape 3)	Déterminer les indicateurs d'évaluation	La démarche d'évaluation (8) 
Définir le cadre du projet dans ses grandes lignes et définir des objectifs opérationnels	Formaliser	Note de cadrage (9) 

Mettre en œuvre et piloter

 Objectifs	 Quoi faire	 Exemples d'outils
Officialiser les moyens nécessaires à la conduite du projet (ressources, budgets, missions)	Rédiger les principales lettres de mission	
Formaliser le plan d'actions et se doter des outils de pilotage adaptés	Créer les outils de pilotage	Fiche de reporting (10) ↗
Formaliser l'organisation de la communication du projet et mettre en œuvre les actions	Construire le plan de communication et animer la communication	Plan de communication (11) ↗
S'assurer que l'ensemble des tâches à mener dans le projet le sont conformément à ce qui a été validé	Suivre le calendrier, l'évaluation des charges, alimenter le tableau de bord	
Gérer les aléas rencontrés	Organiser des réunions de gestion de projet	

Évaluer et valoriser

 Objectifs	 Quoi faire	 Exemples d'outils
Faire une évaluation de l'atteinte des objectifs du projet	Réunir l'ensemble des documents du projet Réaliser un bilan du projet Réaliser une évaluation Présenter le bilan de projet au comité de pilotage	Fiche bilan (12) ↗ La démarche d'évaluation (8) ↗
Penser les perspectives, communiquer, valoriser	Communiquer sur les résultats du projet	Valoriser le projet (13) ↗
Archiver les données	Trier et organiser ses données	Principaux réflexes à adopter (14) ↗
Acter la fin du projet	Donner une fin officielle au projet, remercier les principaux contributeurs	

Les 3 étapes détaillées présentées ci-dessus permettent de proposer un cheminement par étapes successives. Même si les outils présentés sont pertinents pour anticiper, évaluer et gérer les risques inhérents à un projet, il est fréquent de rencontrer des difficultés dans la conduite d'un projet.

Ces difficultés sont variables selon le projet, il peut être constaté par exemple que le plan d'actions n'est plus respecté ou encore que les décisions attendues ont du mal à être prises. Devant ces difficultés, il n'existe pas de solutions uniques, cependant, tous les documents que vous aurez élaborés lors de la phase d'exploration, d'analyse et de cadrage, vous seront très utiles pour réaffirmer ce que vous voulez faire, pourquoi et comment vous allez le faire. Vous pourrez également analyser et mesurer l'impact des écarts entre la phase initiale du projet et son évolution, impliquer l'ensemble des parties prenantes du projet en organisant des temps de discussion, de résolution de problèmes, et en assurant une trace écrite de ces étapes. Enfin, ce travail d'analyse des difficultés sera très utile pour la phase d'évaluation du projet.

COMMENT CHOISIR SA STRUCTURE JURIDIQUE QUAND SON PROJET RELÈVE DU SANITAIRE OU DU SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL ?

Pour mener à bien son projet, choisir la forme juridique de son organisation est une étape fondamentale mais également obligatoire :

Obligatoire pour caractériser et situer la structure créée, c'est-à-dire pour l'acquisition d'une identité.

La forme juridique donne un cadre pour évoluer en toute légalité, conditionne la position de la structure face à la fiscalité et a un impact sur la protection sociale des dirigeants.

Enfin, la forme juridique définit les différentes dispositions conventionnelles qui organisent les relations entre les membres associés d'une société ou d'une association et plus généralement d'un groupement, ainsi que les interactions des associés avec des tiers par l'intermédiaire de la personne morale qu'ils ont créée.

Le porteur de projet doit donc choisir sa forme juridique avec ces impératifs :

- Déterminer la forme juridique qui offre le meilleur cadre pour la concrétisation, la pérennisation et le développement du projet d'activité ;
- Adapter le cadre aux besoins du projet d'activité via la rédaction des statuts, règlement intérieur, pacte d'actionnaires...

Les grands principes des « familles » de formes juridiques

Économie Sociale (associations, mutuelles, fondations...)

- autonomie de gestion
- gestion démocratique et participative
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus

Commerciale (SA, SAS, SARL...)

- caractère nécessairement commercial (vente de biens et de services)
- leur but est fixé par la loi : « affecter à une entreprise commune des biens ou leur industrie en vue d'en partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter entre les associés »
- permettent un regroupement d'associés (personnes physiques ou morales)
- en contrepartie de leurs apports, les associés reçoivent des titres (parts ou actions). L'ensemble de ces apports forme le capital de la société. Un gérant ou un dirigeant prend en charge la gestion de la société
- relèvent du code du commerce

Coopérative (Scic, Scop...)

Une coopérative est une forme de société qui appartient à part égale à tous les membres qui en font partie. Cette société ne recherche pas le profit mais la satisfaction de besoins économiques, sociaux ou culturels. Elle véhicule également des valeurs, comme l'égalité ou la justice sociale. Elle fonctionne de manière démocratique, grâce à des assemblées générales où tous les membres peuvent voter et à un conseil d'administration qui en assure la gestion. Dans ce type de société, le vote de chaque membre a la même valeur.

Quelques ressources utiles pour s'informer sur les différentes formes juridiques



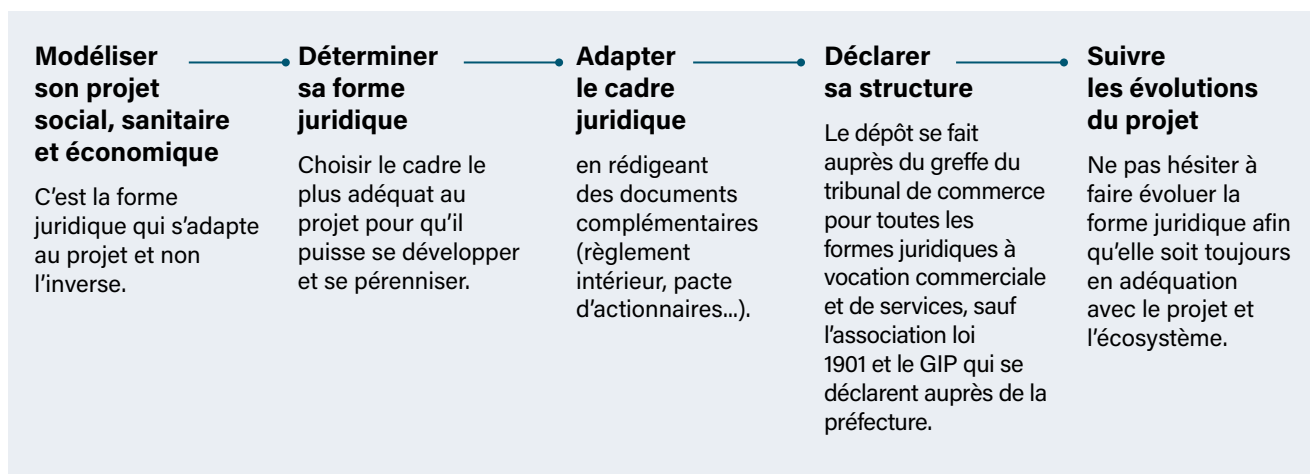
[Aide au choix juridique](#)
– BPI France



[Structures juridiques : comparaison rapide](#)
– BPI France

Certaines formes juridiques sont plus encadrées par la loi que d'autres. Cependant, les associés peuvent librement choisir de rédiger certains documents complémentaires aux statuts, pour apporter de la souplesse dans l'administration de la société (un règlement intérieur, dont l'objectif est de compléter et/ou d'explicitier les dispositions prévues dans les statuts ; des pactes d'associés ou d'actionnaires qui sont des contrats passés entre tous ou certains actionnaires pour régir leurs relations sur des points particuliers non évoqués par les statuts).

▲ Les étapes et les questions à se poser



Ainsi, c'est bien le projet d'activité qui va conditionner la structure juridique, mais également le modèle économique : quelles sont les principales ressources de votre projet ? Aurez-vous besoin d'investissements ? Comment envisagez-vous d'utiliser les excédents ?

Si le projet d'activité évolue, change, le porteur de projet peut faire évoluer la forme juridique et la modifier. Par exemple : passer du non-lucratif à une activité lucrative et inversement, intégrer l'économie sociale et solidaire... Toutefois, il est recommandé au porteur de projet de bien envisager les conséquences de ces choix car des appels à projet ou modes de levée de fonds sont fermés à certaines structures juridiques.

- Si vous souhaitez solliciter des aides publiques, a priori, toute forme juridique, même commerciale, peut recevoir des subventions dès lors que le projet est d'intérêt général (ex : les Groupements d'intérêt public). Néanmoins, dans la pratique, certains financements peuvent être fléchés en fonction de la forme juridique.
- De même, pour recevoir des dons, donations, legs, la forme associative est la mieux appropriée.
- Le bénévolat est possible dans les Scic et les associations mais pas dans le cadre d'activités marchandes, concurrentielles.

Si le porteur fait le choix d'intégrer le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), plusieurs choix de structures s'offrent à lui.

En savoir plus



[Choisir la forme juridique](#)
– Avise

🔍 PARTICULARITÉS DES ACTIVITÉS D'UTILITÉ SOCIALE

- une finalité sociale
- une lucrativité limitée
- une gouvernance participative
- un modèle économique pérenne
- une diversité :
 - d'activités économiques
 - de types de parties prenantes (et de motivations)
 - de situations personnelles des fondateurs
 - de territoires

🔍 FORMES JURIDIQUES DES STRUCTURES DE COOPÉRATION SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE

Notamment les GHT, FMIH, GCS, GIP, GIE :
une [fiche repère](#) du Ministère de la santé et de la prévention



Pour les MSP et les CPTS, plusieurs structures juridiques sont également possibles :

[informations à consulter](#)



▲ S'entourer pour avancer

- Pour aider à définir les contours du projet, le porteur de projet peut être accompagné par des réseaux de l'accompagnement à la création d'entreprises, dont certains dédiés à l'économie sociale et solidaire [5].
- Pour aider à choisir la forme juridique adaptée au projet d'activité, une fois les contours définis, le porteur de projet pourra s'adresser à des professionnels tels experts juridiques et techniques experts comptables, experts fiscalistes, avocats spécialisés, experts des coopératives.

Un tableau de synthèse pour se poser les bonnes questions :

	1	2	3	4	5	Ce qui est choisi	Ce qui reste à choisir	Une demande de soutien
La finalité sociale du projet est-elle clairement définie (mission, vision, valeurs, intérêt général...) ? Social ? Sanitaire ? Médico-social ?								
Le modèle économique est-il défini ?								
Les principales ressources du projet <i>Activités marchandes ou de service ? Aides publiques ? Cotisations ? Dons ? Bénévoles ?</i>								
Le besoin en investissement <i>Apports initiaux ? Investissements à l'avenir ? Recherche de partenaires financiers ? Levée de fonds ? Prêts ? AAP ?</i>								
L'utilisation de l'excédent <i>Limitation de la lucrativité ? ESS ?</i>								
Le mode d'organisation et de gouvernance est-il clair ?								
L'organisation de la prise de décision <i>Implication des parties prenantes ? Prise de décision participative ?</i>								
La place des fondateurs <i>Rôle en tant que dirigeant ? Vivre de l'activité ?</i>								
L'image que l'on souhaite véhiculer <i>Attachement à des valeurs ? Efficacité économique ? Impact sociétal et/ou environnemental ?</i>								

1 = non défini / 5 = clairement défini

[5] Voir Partie 5 - Ressources du présent Guide

SAVOIR PRÉSENTER SON PROJET POUR CONVAINCRE

Présenter son projet est un exercice important et le porteur de projet dispose de nombreuses occasions pour le faire. En effet, savoir présenter son projet est utile à chaque étape de son développement, par exemple, dans la phase de recherche de partenaires pour les associer à votre projet, mais également pour inciter des clients ou des usagers à tester votre solution, ou encore pour solliciter des financeurs pour assurer le développement de votre projet.

▲ Le « Pitch » de présentation

Il s'agit d'une présentation orale synthétique de votre projet, la durée du pitch peut être de 30 secondes à 5 mn, mais certains parlent de « pitch long », d'une durée de 20 mn.

Ce qui est essentiel est de s'adapter aux contextes de présentation et donc, de préparer différents formats selon les interlocuteurs : 2 mn pour un concours de pitch ou une séance de réseautage, 5 mn devant un jury pour intégrer un programme d'incubation, 20 mn devant un comité de financement...

Il existe plusieurs outils de préparation, le **QQOCQPC** peut être utile pour ne rien oublier dans sa présentation.

*Voir
annexe 15
p. 62*



Il existe également nombre de ressources accessibles en ligne, en voici quelques-unes :



[Plus d'infos](#)



[Guide Business Model
- L'écrire pour mieux le
concevoir](#)



[Poster GRP \(Génération,
Rémunération, Partage de
la valeur\)](#)



GRP LAB

Dans le cadre des Centres d'Innovation Sociétale de l'IDEX Université de Bordeaux, GRP Lab est une plateforme de compétences dédiée à la sensibilisation, à la formation et à l'accompagnement à l'entrepreneuriat. GRP Lab propose gratuitement des ressources (cas, logiciel, web série, manuels, interviews...).

Conçu pour aider la conception (design) ou la reformulation (redesign) d'un business, le modèle GRP s'adresse aux porteurs de projet (création, reprise, développement...) et à leurs conseillers (consultants, financeurs, experts-comptables, acteurs du développement territorial...).

- **Le Business Model GRP** (Génération ; Rémunération ; Partage de la valeur) peut être utilisé pour tous les types de projets entrepreneuriaux, qu'ils soient à but lucratif ou non.

- **Raconter mon projet pour le concevoir et convaincre : GRP Storyteller, logiciel en ligne**

Parce que le Business Model est une représentation partagée des affaires, l'écrire aide à le penser : GRP Storyteller aide l'entrepreneur à raconter l'histoire de son Business pour convaincre. Cet outil est gratuit et confidentiel à l'usage du porteur de projet et de son conseiller.

Racontez votre projet en 9 phrases (mode Poster), en 9 paragraphes (mode Storyboard) ou en 9 pages (mode Script). Ecrire votre projet vous aidera à mieux le concevoir. Si besoin, des vidéos vous guident pas à pas pour vous aider à comprendre l'enjeu de chaque étape.



[Plus d'infos](#)



PRÉPARER ORALEMENT SON PROJET : PITCHER SON PROJET !

La rubrique « Entrepreneur » du site BPI France Création vous propose différents outils, notamment pour préparer votre pitch. Un webinar est également disponible : Maîtriser l'art du pitch : de l'elevator pitch au pitch desk.



[Plus d'infos](#)



LE PITCH EN 3 MINUTES

de Pépité France



[Plus d'infos](#)



CHAMBRE DE COMMERCES ET D'INDUSTRIES (CCI)

Le site de la CCI propose des ressources pour créer et développer votre entreprise, notamment Formaliser votre idée.



[Plus d'infos](#)



MA THÈSE EN 180 SECONDES

Ce site présente des vidéos de doctorants qui présentent leur sujet de recherche, en termes simples, à un auditoire profane et diversifié. Chaque étudiant ou étudiante doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche. Le tout avec l'appui d'une seule diapositive !

3

RECHERCHER DES FINANCEMENTS

Rechercher des financements constitue une étape importante et souvent cruciale pour un projet. Il est donc utile d'effectuer une veille sur cette question. Plusieurs types de sources de financements existent, avec notamment une distinction financements publics/financements privés, qui peuvent néanmoins être croisés. Les différentes façons de solliciter ces financements sont présentées dans les points suivants.

RÉPONDRE À DES APPELS À PROJETS (AAP) DE FINANCEURS PUBLICS ET/OU PRIVÉS

Certains AAP peuvent être lancés de manière ponctuelle, c'est-à-dire qu'ils ont une date de début (lancement de l'AAP) et une date de fin (clôture de l'AAP). Les dossiers de candidatures doivent alors être déposés dans une fenêtre précise. Cela nécessite de rester en veille, afin de les repérer et pouvoir y répondre dans les délais impartis. D'autres AAP sont ouverts « à l'année ». La veille est tout aussi importante à réaliser, et permet de trouver la meilleure cohérence possible entre la demande de financement et le stade de développement du projet.

Plusieurs types d'appels sont possibles : Appel à projets-AAP, Appel à manifestation d'intérêt-AMI, Appel à candidature-AAC. Les AAP correspondent à des appels à solution pour répondre à un besoin défini. Il peut être lancé par un acteur public ou privé. Les AAC et AMI cherche à identifier d'éventuels candidats capables de répondre à une problématique donnée (lorsque l'opération visée se trouve en dehors du champ d'application des autorisations médico-sociales).

DÉCRYPTAGE DES AAP



LA NEWSLETTER DU GÉRONTOPOLE

Le Gérontopôle NA décrypte pour vous les appels à projets dans le domaine du vieillissement actif de la population et l'autonomie des personnes. Nous vous proposons des fiches reprenant de manière succincte les éléments clés des AAP. Notre objectif est de vous aider à évaluer rapidement la pertinence de l'appel à projets pour votre structure.

<https://gerontopole-na.fr/newsletter/>



L'EUROVEILLE

Le Pôle Europe du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine vous accompagne dans le décryptage des appels à projets européens. Une sélection des appels à projets pouvant porter sur le vieillissement actif est disponible dans L'Euroveille.

<https://gerontopole-na.fr/newsletter/>

Les principales structures qui lancent des appels à projets sur les thématiques liées au « bien-vieillir »

Nous vous proposons une liste, non exhaustive, de structures qui lancent régulièrement des appels à projets.

Au niveau régional :



[Liste à consulter ici](#)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

L'ARS NA publie des AAP, des AMI ou des AAC.

Vous pouvez rechercher des résultats par type d'appels, territoires, statut (en cours, en cours d'attribution et clos), et thématiques.

Exemple d'AAC 2022 : « Actions de prévention en EHPAD en Nouvelle-Aquitaine ». L'enjeu principal est de permettre aux EHPAD de développer et de proposer des programmes de prévention de la perte d'autonomie adaptés aux personnes âgées du territoire, afin de retarder la survenue de la perte d'autonomie. En 2022, 4 thématiques prioritaires étaient ciblées : l'activité physique adaptée, la prévention des chutes, la dénutrition et la santé buccodentaire.



[Guide des Aides](#)



Les documents (cahiers des charges, dossier de demande de subvention...) sont consultables sur les sites des Conseils Départementaux.

À noter que les Conseils départementaux peuvent lancer des appels à projets ponctuels. Une veille sur les sites institutionnels est ainsi pertinente.



[Aides et financements](#)



[Aides et financements](#)



RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

La Région Nouvelle-Aquitaine publie des avis d'appels à projets (AAP), des appels à manifestation d'intérêt (AMI), des appels à expérimentations (AAE), des subventions dans de très nombreux domaines et accessibles à des statuts de porteurs de projets très variés.

Vous pouvez rechercher des résultats par profil de porteur de projets, thématiques, type d'aides.

Exemple d'AMI 2022 : « Innovation sociale : soutien à l'expérimentation et au développement de projets socialement innovants ». Les objectifs sont de : Encourager l'émergence, l'expérimentation et la structuration de démarches socialement innovantes ; Favoriser la création d'activités nouvelles, la R&D sociale et les partenariats entre laboratoires de sciences humaines et sociales et acteurs de l'économie sociale et solidaire ; Accompagner le développement et la structuration des projets en émergence ; Encourager les transferts de connaissance et la diffusion des pratiques.

CONFÉRENCE DES FINANCEURS POUR LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE (CFPPA)

Les Conférences des Financeurs ont pour objectif de coordonner dans chaque département les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune, pour développer, sur les territoires, de nouvelles actions de prévention innovantes et faire émerger de nouveaux projets à destination des personnes âgées de 60 ans et plus.

Les actions visées sont : L'accès aux équipements et aides techniques individuelles ; Les actions de prévention collectives mises en œuvre par les SAAD ; les actions de prévention collectives et individuelles mise en œuvre par les SPASAD ; les actions d'accompagnement des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie ; Autres actions collectives de prévention ; les actions de prévention collectives destinées aux résidents EHPAD (projet obligatoirement présenté par un EHPAD).

CARSAT RETRAITE & SANTÉ AU TRAVAIL AQUITAINE

La CARSAT Aquitaine et les autres régimes de base, par le biais d'appels à projets, apportent leur aide aux initiatives envers les aidants familiaux dont le rôle est essentiel pour le maintien à domicile des plus dépendants.

Plusieurs types de projets peuvent être retenus : Actions d'information ou de sensibilisation ; Formations ; Soutien psychologique individuel et/ou collectif ; Actions d'accompagnement individuel et/ou collectif ; Actions de répit, etc.

CARSAT RETRAITE & SANTÉ AU TRAVAIL CENTRE OUEST

Exemple d'AAP 2023 : « Lieux de Vie Collectifs et Bailleurs sociaux » : Dispositif de soutien pour l'achat de petits équipements visant à améliorer la qualité de vie ; Dispositif de soutien des opérations d'investissement visant à poursuivre le développement des lieux de vie collectifs ; Soutien à l'adaptation des logements du parc social.



[Appels à projet](#)

PÔLE CULTURE ET SANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

Dans le cadre de la convention régionale Culture Santé (2021-2023), l'Agence régionale de santé, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine lancent chaque année deux appels à projets. Ils visent à accompagner les projets culturels entre un établissement sanitaire ou médico-social et une structure artistique, culturelle ou une équipe artistique professionnelle (Associations culturelles, Compagnies, artistes...) en y associant le personnel de l'établissement de santé, au bénéfice des patients. Les familles et l'environnement de l'établissement sont également invités à s'intégrer dans ce projet.

Au niveau national :



[Recherche](#)



[Actions innovantes](#)



[Actions innovantes thématiques](#)

CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA)

La CNSA intervient pour soutenir et valoriser la recherche scientifique et l'innovation sociale dans le champ de l'autonomie.

Depuis 2011, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et l'Institut de recherche en santé publique (IReSP) soutiennent la recherche dans le champ de l'autonomie. Le programme de soutien à la recherche « Autonomie : personnes âgées, personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, proches et professionnels », comprend 3 appels à projets de recherche et 2 dispositifs de soutien.

La CNSA conduit également une politique de soutien financier aux **actions innovantes** dans une visée de qualité des accompagnements et d'effectivité des droits des personnes âgées ou en situation de handicap. Elle a défini des critères d'éligibilité et d'évaluation des projets qui lui sont soumis pour demande de financement.

Enfin, en complément des appels à projets de recherche qu'elle cofinance, la CNSA finance des appels à **actions innovantes thématiques**.

Exemple d'AAP 2022 : « AAP Rénovation des résidences autonomie », qui finance des travaux de réhabilitation en résidences autonomie et, pour la première fois, la création de tiers-lieux dans les résidences. Les porteurs de projets devront imaginer un tiers-lieu convivial, citoyen, intergénérationnel basé sur la rencontre et le « faire-ensemble », inscrit dans une démarche de développement social local. Le projet devra être élaboré en lien avec un ou plusieurs acteurs du territoire et avec les résidents, leurs proches, les professionnels, ainsi que les habitants et acteurs du quartier.



[Appels à projets](#)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Le ministère chargé de la Santé et de la Prévention assure le pilotage de grands programmes pour, année après année, financer des équipes de recherche via des appels à projets nationaux et régionaux. Ces AAP concernent 5 programmes couvrant les champs de la recherche clinique, translationnelle, infirmière et paramédicale, médico-économique, sur la performance du système de soins.



[Appels à projets](#)

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE (ANR)

L'Agence Nationale de la Recherche met en œuvre le financement de la recherche sur projets, pour les opérateurs publics en coopération entre eux ou avec des entreprises.



[Programme Autonomie -
Personnes âgées,
personnes en situation
de handicap à tous les
âges de la vie, proches et
professionnels](#)



[Appels à projets de la
Banque des Territoires](#)



[Appels à projets
de la DPS](#)



[Appel à projets « Tiers-
Lieux d'Expérimentation »](#)



[CMA : informations et
fiches thématiques](#)



[Assist](#)



INSTITUT POUR LA RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE (IRESP)

L'Institut pour la Recherche en Santé Publique est un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) qui a pour missions de développer, structurer et promouvoir la recherche en santé publique.

L'IR e S P lance des appels à projets de recherche. Ces appels visent à financer des projets de recherche pouvant être de différents types, on peut notamment citer les appels à projets de recherche (complets, pilotes ou d'amorçage), les subventions doctorales ou encore les dispositifs de structuration de communautés de recherche.

GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

La Caisse des Dépôts constitue un grand pôle financier public. À l'intersection du domaine public et du secteur privé concurrentiel, le Groupe est entièrement dédié au service de l'intérêt général. Le Groupe accompagne les politiques publiques et œuvre pour un développement économique, social et durable.

La Banque des Territoires et la direction des politiques sociales font parties des 4 métiers du groupe Caisse des dépôts :

> Lancée en 2018, la **Banque des Territoires** accompagne les acteurs locaux au service du développement des territoires. Elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques.

> La **direction des politiques sociales (DPS)** met en œuvre ses savoir-faire et son expérience pour proposer des services innovants et performants. Elle développe aujourd'hui son offre de services en direction du grand âge et de la santé et coordonne l'ensemble des actions du secteur au sein du groupe Caisse des Dépôts. La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts organise régulièrement des appels à projets afin de favoriser l'émergence de solutions innovantes. Ces appels à projets sont en lien avec les enjeux des différents domaines d'activités de la direction de politiques sociales : retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé.

Le Groupe Caisse des dépôts lance régulièrement des appels à projets, conjointement avec des partenaires.

Exemples d'AAP 2022-23 :

« **Tiers-Lieux d'Expérimentation** » : Financer des Tiers-Lieux d'Expérimentation pour répondre au manque de terrains d'expérimentation de la filière du numérique en santé.

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Compétences et Métiers d'Avenir - 2021-2025 ». Cet AMI, lancé conjointement avec l'Agence Nationale de Recherche (ANR), s'inscrit dans le cadre du plan France 2030 visant à soutenir l'émergence de talents et accélérer l'adaptation des formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et des métiers d'avenir. Il vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de formations et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir.

« **Assist** » : Mieux vivre / Bien vieillir. L'association Assist, née d'un partenariat entre le Groupe VYV et la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, vise à identifier et soutenir les projets d'innovation en santé dans les territoires et faciliter leur réalisation.

bpifrance



[Appel à projets :
Concours
d'innovation - i-Nov](#)



BPI FRANCE

Bpifrance accompagne les entreprises dans leurs projets de développement, de transition écologique et énergétique, d'innovation et à l'international.

L'appel à projets « Concours d'innovation i-Nov » est un dispositif de soutien financé par le plan France 2030 qui a pour vocation de sélectionner des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française. Ce concours d'excellence est dédié aux projets innovants mono-partenaires portés par des startups et PME et conduisant à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine pouvant prétendre notamment à une envergure mondiale.

L'appel à projets « Concours d'innovation i-Nov » permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation dont les coûts totaux se situent entre 1 M€ et 5 M€, et dont la durée est comprise entre 12 et 36 mois. Le projet doit s'inscrire dans l'une des 4 thématiques détaillées dans le cahier des charges : Numérique ; Santé ; Transports, mobilités, villes et bâtiments durables ; Energies, ressources et milieux naturels.

**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

[Appels à
projets](#)



AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ (ANS)

L'ANS porte les appels à projets « Structures 3.0 » à destination du secteur médico-social et social et contribue aux appels à projets « Tiers-Lieux d'expérimentation » prévus dans la stratégie d'accélération santé numérique.

GOUVERNEMENT
G.NIUS
Faciliter la vie des entrepreneurs
en e-santé

[Plus d'infos](#)



GUICHET NATIONAL DE L'INNOVATION ET DES USAGES EN E-SANTÉ (G_NIUS)

G_NIUS propose un annuaire des aides financières pour les projets e-santé des entrepreneurs.

**Fondation
de
France**



[Annuaire des
appels à projets](#)



Une recherche peut être
effectuée par thématique.

FONDATION DE FRANCE

La Fondation de France est un organisme privé, reconnu d'utilité publique, qui encourage et transforme les envies d'agir à caractère philanthropique en actions d'intérêt général utiles et durables (recherche médicale, précarité, personnes âgées isolées, environnement, culture, éducation...).

Exemple d'AAP 2023 : « Vieillir acteur et citoyen de son territoire », avec le soutien de la Fondation JM Bruneau. Cet appel à projets vise à soutenir des initiatives qui favorisent la participation des personnes âgées vulnérables dans tous leurs lieux de vie, afin qu'elles restent citoyennes à part entière jusqu'à la fin de leur vie, ni surprotégées, ni infantilisées, ni instrumentalisées. Il a pour objectif de soutenir tous les acteurs, (professionnels, bénévoles, proches aidants) qui s'engagent dans ce sens, à domicile comme en institution.

**FONDATION
legrand**



[Appels à projets](#)



FONDATION LEGRAND

La Fondation Legrand – Générateur d'autonomies a pour objet d'agir contre l'exclusion liée à la perte d'autonomie et à la précarité électrique et de favoriser l'égalité des chances pour l'insertion professionnelle au sein la filière électrique.

La Fondation Legrand lance chaque année, un appel à projets, dédié aux différents acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) en France métropolitaine qui s'investissent dans le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

AAP 2023 : « Perte d'autonomie ». Le but est de favoriser l'émergence de projets innovants à vocation sociale dans le domaine de la perte d'autonomie, d'aider et d'accompagner les acteurs de l'ESS dans la structuration et le déploiement de leurs projets innovants et de démontrer le potentiel d'innovation de l'économie sociale et solidaire.



[Appels à projets](#)

FONDATION MÉDÉRIC ALZHEIMER

La Fondation Médéric Alzheimer soutient les acteurs du terrain pour une meilleure compréhension, prise en charge et qualité de vie des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer et leurs proches. Grâce aux appels à projets lancés, la Fondation permet d'expérimenter et de consolider des solutions dans des thématiques émergentes. Des initiatives sur des enjeux prioritaires sont soutenues tels que : la société inclusive, le rôle et place des familles, l'accueil des personnes âgées à l'hôpital mais également encouragement des jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales à mener des travaux sur la maladie d'Alzheimer.

Exemple d'AAC 2023 : « Dotation scientifique ». Cet AAC vise à soutenir les étudiants doctorants en sciences humaines et sociales ou en santé publique dans leurs travaux universitaires portant sur les enjeux de société induits par la maladie d'Alzheimer ou l'amélioration de la qualité de vie des personnes malades et de leurs aidants familiaux, bénévoles ou professionnels.



[Plus d'infos](#)

FONDATION MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS (MNH)

La Fondation MNH agit pour favoriser une santé mieux vécue par tous, à la fois dans l'accès à la santé, le parcours de soin et la prévention. Les bénéficiaires des actions sont à la fois les personnes en situation de vulnérabilité qui sont soignées ou ont besoin de l'être et ceux qui soignent, accompagnent, soulagent.

La Fondation soutient pour cela à la fois des projets portant sur la médiation en santé et la santé des professionnels de santé et lance des AAP ponctuels.



[Plus d'infos](#)

FONDATION MAIF POUR LA RECHERCHE

La Fondation MAIF pour la recherche soutient les projets de recherche scientifique en lien avec la prévention des risques. Les domaines de recherches sont les risques liés à la mobilité, les risques naturels, les risques de la vie quotidienne et les risques numériques.

La Fondation MAIF pour la recherche émet tous les deux ans, un AAP sur un thème précis. Depuis 2021, la Fondation publie un AMI.

Exemple d'AMI 2021 : « Prévention des accidents de la vie courante ». Cet AMI vise à faire émerger des projets de recherche et développement menés par un collectif débouchant sur la mise au point d'un produit ou d'un service afin de prévenir les accidents de la vie courante.



[Plus d'infos](#)

BOURSE CHARLES FOIX - SILVER VALLEY

La Bourse Charles Foix récompense les projets innovants permettant d'améliorer la qualité de vie et l'autonomie des seniors actifs ou retraités, et/ou de leurs aidants (familiaux ou professionnels).

La Bourse Charles Foix est un appel à projets national annuel qui vise à encourager et soutenir le développement de nouvelles solutions (produit, service, combinaison d'un produit et d'un service) accessibles, notamment financièrement pour et par tous, et prioritairement, aux seniors et/ou à leur entourage.

▲ Avant de répondre à un appel à projets

- Le premier point à vérifier concerne les critères d'éligibilité (financeurs publics et privés) :
 - éligibilité de votre structure : par exemple, clause de non-financement pour du privé commercial, exigence de reconnaissance d'intérêt général, etc.
 - éligibilité du projet : par exemple, évitez une demande de financement pour du matériel à une structure qui ne finance que de la formation du personnel.
- Il s'agit également de vérifier que votre projet respecte la thématique de l'appel à projets ou entre dans le cadre de ce que le financeur identifié est en mesure de soutenir quand cette information est disponible.
- Prendre contact avec l'institution/ la structure en question par mail ou téléphone si vous avez accès à ses coordonnées peut éclairer certains points du cahier des charges et ainsi faciliter la rédaction de votre candidature. Des webinaires de présentation des appels à projets sont parfois proposés. Vous pourrez vérifier rapidement si votre projet est éligible (ce qui ne signifie pas qu'il sera soutenu !) et éviter de perdre du temps s'il s'avère que ce n'est pas le cas.

▲ Comment préparer son dossier de candidature en réponse à un appel à projets

Les différents dossiers de candidature aux appels à projets ont souvent une trame commune.

- Ne négligez pas l'étape précédente qui consiste à vérifier que votre projet respecte bien les critères de l'appel à projets.
- Prenez le temps de lire et d'analyser le cahier des charges, de repérer les mots-clés, de manière à démontrer efficacement la cohérence de votre projet avec les orientations prioritaires du financeur. Certains appels à projets sont complétés d'une notice d'utilisation ou d'aide au remplissage.

Dans certains cas, le dossier de réponse à l'appel à projets peut être très détaillé et permet ainsi de bien structurer votre réponse, vous devrez donc reprendre les différents points mentionnés dans le cahier des charges. Si le dossier de candidature ne comporte pas de questions ou points détaillés, il vous faudra structurer vous-même votre réponse.

De manière générale, sont attendus les points suivants pour une bonne compréhension de votre projet :

Présentation détaillée de votre projet : <ul style="list-style-type: none">▪ Contexte (historique, juridique, politique)▪ Objectifs▪ Population : nombre et caractéristiques▪ Territoires concernés▪ Partenaires / consortium (indispensable)	Mise en œuvre du projet : <ul style="list-style-type: none">▪ Les différentes phases/étapes ;▪ Le planning/calendrier ;▪ La gouvernance/les modalités de suivi ;▪ Les livrables (rapport intermédiaire, synthèse etc.)▪ L'évaluation (stratégie d'évaluation, choix méthodologiques) ;▪ La valorisation (modalités possibles)	Financement : <ul style="list-style-type: none">▪ Budget▪ Co-financements
--	---	---

De même, si des critères de sélection des candidatures sont présents dans le cahier des charges, ces informations peuvent utilement guider votre argumentation.

Généralement, on peut retrouver les critères de sélection suivants :

- Respect des objectifs des cahiers des charges
- Qualité de l'analyse des besoins
- Pertinence des modalités de l'action
- Implication de la population concernée
- Prise en compte des priorités territoriales
- Existence d'une démarche d'évaluation
- Détail des différents postes de dépenses et recettes

Il est également important de souligner que la présentation générale et la qualité rédactionnelle de votre proposition seront pris en compte dans l'analyse des offres. Ainsi, votre proposition doit être structurée et rédigée clairement ; de même, les termes techniques, les abréviations, doivent être explicités.

Enfin, toute candidature à un appel à projets nécessite de fournir un certain nombre de pièces complémentaires, qui sont listées dans le cahier des charges, indispensables à fournir au risque que votre dossier soit considéré non recevable :

- Budget prévisionnel détaillé du projet ;
- Devis éventuels justifiant de certaines dépenses ;
- Courrier officiel signé du représentant de la structure ;
- Documents liés à la structure : statuts, rapport d'activité, composition de la gouvernance, budget de la structure ;
- Lettres d'intention et de soutien (partenaires et institutionnels)
- RIB

SOLLICITER DES FINANCEURS « AU FIL DE L'EAU »

Certains organismes peuvent être sollicités à tout moment de l'année pour financer des projets. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de dossier de candidature à présenter ou de conditions d'éligibilité.

En voici quelques-uns :

—• Fondation Crédit Agricole


La Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement a vocation à soutenir et développer toute action qui permette à un individu de gagner en autonomie et de prendre la place qu'il souhaite et mérite dans la société, notamment dans les thématiques du logement et de la Santé-Bien-vieillir.

<https://www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org/nos-actions/> 



—• Groupe VYV

Les entités du Groupe VYV ont des programmes d'accélération et de valorisation des projets qui portent les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale.

[Consulter la page dédiée au soutien aux initiatives solidaires](#) 




—• Fondation Macif

La Fondation Macif détecte et accompagne des projets qui apportent des réponses nouvelles à des besoins sociaux avérés et non satisfaits depuis le stade de l'idée, jusqu'à l'essaimage. Elle privilégie les projets ayant un caractère intergénérationnel et participatif et intervient sur les 4 thématiques en lien avec les métiers de son fondateur : la mobilité ; la santé ; l'habitat ; la finance solidaire.

—• Fonds de dotation ASI

Le Fonds de dotation Action Solidarité Intergénération est un organisme au service de l'intérêt général engagé pour l'accompagnement des personnes vulnérables « en transition ».

<https://www.fondsdedotationasi.com/> 



—• **Si vous recherchez des mécènes**, beaucoup de petites et moyennes entreprises n'ont pas défini de politique de mécénat et peuvent être sensibles à plusieurs aspects de votre projet.

—• **Caisse d'Épargne**

En Nouvelle-Aquitaine, la Caisse d'Épargne soutient « le bien vieillir ». Voir la partie Présenter son projet à un banquier (ci-dessous).

DÉCOUVRIR LES PROGRAMMES DE FINANCEMENTS EUROPÉENS



[Guide des programmes de financements européens pour le bien vieillir à destination des porteurs de projet de la Nouvelle-Aquitaine](#) ➔

Le Pôle Europe du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine a créé le Guide des programmes de financements européens dans le domaine du bien vieillir.

Ce guide est destiné aux porteurs de projets de la région Nouvelle-Aquitaine qui souhaitent se lancer dans une démarche de projet en lien avec le vieillissement actif et d'envergure européenne, il est organisé en 3 parties :

- Comprendre les projets européens
- Bien vieillir : Quels programmes peuvent financer votre projet européen ?
- Aller plus loin : Acteurs et dispositifs pour développer votre projet

Ce Guide a pour objectif d'offrir un aperçu global des principaux programmes de financements européens qui touchent au domaine du bien vieillir, afin d'encourager une dynamique régionale propice à la participation des différents acteurs néo-aquitains à des appels à projets européens.

PRÉSENTER SON PROJET À UN BANQUIER

Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine a interrogé la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes sur la pertinence pour un porteur de projets de solliciter une banque pour l'accompagner dans son projet.

Le rôle du partenaire financier est d'accompagner les porteurs de projets, de l'idéation à la mise en œuvre. Il est conseillé d'échanger le plus en amont possible avec l'établissement bancaire afin de définir les solutions les plus adaptées (conseil, financements, activité de trésorerie, gestion bancaire, etc...). Une présentation du projet, ses perspectives et les business plan associés sont nécessaires afin d'affiner au plus près l'accompagnement.

- La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a développé des expertises utiles à toutes ses clientèles. Avec ses filières spécialisées, elle est capable d'anticiper et de répondre aux grands enjeux économiques et sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Son expertise en matière de santé et silver économie accompagne les mutations socio-économiques du territoire. Aux côtés des hôpitaux publics, cliniques, établissements médico-sociaux, professions libérales de santé... la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes contribue à la mise en œuvre et au financement des adaptations nécessaires au « Mieux vivre » et au « Bien vieillir ». Elle est aussi partenaire de rencontres dont l'objectif est de promouvoir le soutien au grand-âge, telles que le congrès annuel Longevity et ReSanté-Vous.

- Par la diversité de leurs besoins en termes de santé, d'habitat, de sécurité ou de télécommunications, les seniors sont en attente de services personnalisés et de solutions technologiques pour renforcer leur autonomie.
- La double expertise dans les secteurs public et privé de la Caisse d'Épargne régionale lui permet de répondre avec pertinence aux besoins de financements de l'ensemble des structures porteuses de projets. Partenaire historique du sanitaire, du social et du médico-social, elle est référente pour ces structures qui investissent et se développent au bénéfice de la santé de tous.
- La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est une banque régionale coopérative qui appartient à ses 295 714 clients sociétaires avec qui elle partage ses valeurs de solidarité, de responsabilité et de proximité. Couvrant les 9 départements des territoires Aquitaine et Poitou-Charentes, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes bénéficie d'un important maillage territorial pour répondre aux particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels.



Plus d'infos :

<https://www.caisse-epargne-aquitaine-poitou-charentes.fr/>



CONNAÎTRE LE FINANCEMENT PARTICIPATIF OU CROWDFUNDING

Le financement participatif désigne des outils et méthodes de transactions financières qui font appel à un grand nombre de personnes afin de financer un projet, soit en capital, soit en avance sur le projet.

Ce mode de financement se fait via des plateformes de financement participatif sur internet. Les échanges de fonds entre individus ont donc lieu en dehors des circuits financiers institutionnels.

L'appel de fonds se fait à partir de la description d'un projet précis (artistique, humanitaire, entrepreneurial...), au moyen d'une plate-forme en ligne permettant de recueillir de nombreux apports de petits montants. Le financement peut prendre la forme d'un don, d'un prêt avec ou sans intérêts, ou encore d'un investissement en capital. En France, le crowdfunding en capital nécessite un agrément spécifique de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et est limité à 2,5 M€. Par exemple, Anaxago est le leader du financement participatif de start-up [6].

Informations et ressources



Page du ministère de l'Économie et des Finances
[Qu'est-ce que le financement participatif](#)



Guide S'informer sur le nouveau cadre applicable au financement participatif (crowdfunding)



de l'ACPR Banque de France et l'Autorité des Marchés Financiers, mis à jour le 9/05/2017.

[6] Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (2023). Guide de l'évaluation des start-up. Glossaire p.58

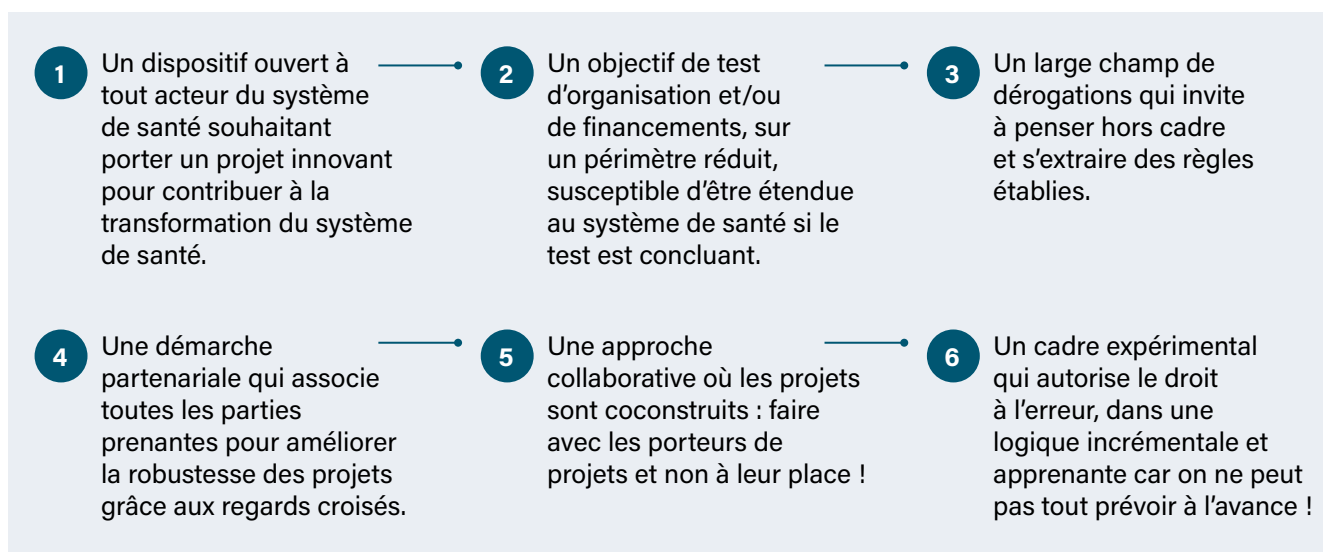
EXPÉRIMENTER AVEC L'ARTICLE 51

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 a introduit, en son article 51, un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement innovants.

Périmètre

Sont éligibles les expérimentations portant une innovation concernant la coordination du parcours de santé, la pertinence et la qualité des prises en charge sanitaire, sociale ou médico-sociale, la structuration des soins ambulatoires et l'accès aux soins.

Le manifeste de l'article 51 [7]



Plusieurs guides existent pour informer et guider pas à pas les porteurs de projets



[Livret d'accompagnement pour les porteurs de projet Article 51](#)



[Guide d'aide à la mise en œuvre des projets « Article 51 » à destination des porteurs de projet - Le circuit de facturation et de conventionnement](#)



[Article 51 - Guide sur les modèles de financement à destination des porteurs de projet](#)



Consultez l'atlas du 51



[L'atlas du 51 - Les expérimentations par région](#)



Retrouvez toutes les ressources



[sur la page du site du ministère de la Santé et de la Prévention](#)



[sur la page du site de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine](#)



[7] Article 51 – Guide sur les modèles de financement à destination des porteurs de projets – Ministère de la Santé et de la Prévention

4

LE GÉRONTOPÔLE NOUVELLE-AQUITAINE VOUS ACCOMPAGNE

Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine est un
groupement d'intérêt public (GIP) financé par
l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

QU'EST-CE QUE LE GÉRONTOPOLE NOUVELLE-AQUITAINE ?

Impulser, co-construire et améliorer les réponses apportées aux défis du vieillissement

La vocation du GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine est de renforcer la dynamique autour du vieillissement entre les acteurs de la recherche, du soin, de la formation, de l'innovation, de l'entreprise et les collectivités territoriales.

Centre d'expertise, le GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine participe à favoriser l'autonomie des personnes âgées en impulsant des actions concrètes sur le territoire.

Il a pour missions :

- **Fédérer** les partenaires régionaux engagés auprès des personnes âgées. Afin de favoriser les approches complémentaires qui permettent de mieux comprendre et de mieux agir.
- **Impulser** une recherche pluridisciplinaire directement applicable pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées en créant une dynamique de recherche régionale couvrant toutes les thématiques du champ du vieillissement.
- **Valoriser** les initiatives et les savoir-faire du territoire en les partageant. Le GÉrontopôle contribue à les identifier, à les faire connaître et à faciliter leur diffusion, leur partage et leur transférabilité.
- **Innover** et soutenir les expérimentations et innovations organisationnelles, pédagogiques, professionnelles et technologiques. L'expérimentation et la diffusion de l'innovation constituent un potentiel majeur pour apporter des réponses aux défis humains, sociaux et économiques que pose le vieillissement.
- **Accompagner** le développement d'une économie de proximité tournée vers le bien vieillir en favorisant le déploiement de nouvelles activités génératrices d'emplois sur les territoires.



Découvrez la gouvernance du [GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine](#)



▲ Le GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine finance-t-il des projets ?

Le GÉrontopôle ne finance pas de projet, cependant, il apporte un appui au montage financier des projets jusqu'à la recherche de financements.

▲ Le GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine peut-il accompagner individuellement mon projet ?

Le GÉrontopôle accompagne des projets qui associent des établissements ou services hospitaliers ou médico-sociaux, des professionnels du secteur, des entreprises, des collectivités ou associations, dans une coopération « public/public » ou « public/privé ». Un porteur de projets ne peut donc pas être accompagné individuellement tout au long de son projet. Cependant, il peut bénéficier de conseils, d'orientation vers d'autres structures d'accompagnement ou encore de mises en relations pour évoluer dans les différentes phases de son projet.

▲ Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine peut-il accompagner mon projet en dehors de la région ?

L'action du Gérontopôle est territorialisée à la Nouvelle-Aquitaine. Il accompagne les projets et les acteurs :

- dans le cadre de coopérations sur son territoire,
- dans le cadre de collaborations avec d'autres Gérontopôles ou structures apparentées présents sur le territoire national,
- dans le cadre de projets de collaborations européens ou internationaux.

QUELS SONT LES SERVICES ASSURÉS PAR LE GÉRONTOPOLE NOUVELLE-AQUITAINE ?



Observatoire

- Études
- Repérage et partage de solutions
- Cartographies
- Veille (projets, solutions, acteurs, AAP, ressources...)



Living Lab

- Co-construction de solutions innovantes
- Expérimentations in vivo et in situ
- Design solution



Ingénierie projets collaboratifs

- Précision/ qualification des projets
- Structuration/ méthodologie
- Appui juridique
- Montage des dossiers
- Recherche de financements



Animation de réseaux

- Mise en relation
- Diffusion de contacts qualifiés
- Groupes de travail
- Partenariats
- Coordination d'acteurs



Valorisation

- Des projets et des acteurs
- Communication publique
- Réseaux sociaux
- Événements
- Congrès, salons
- Newsletter
- Capitalisation

Pour bénéficier d'un accompagnement du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, les porteurs de projets devront adresser leur demande à l'adresse contact@gerontopole-na.fr ou à un responsable de pôle (contacts ci-après). Une procédure interne d'instruction des demandes permettra d'étudier les possibilités d'accompagnement.

COMMENT IDENTIFIER LES INTERLOCUTEURS DU GÉRONTOPOLE NOUVELLE-AQUITAINE QUI PEUVENT M'ACCOMPAGNER DANS MON PROJET ?

Une offre transversale de services, organisée en pôles

Le Gérontopôle est structuré autour d'une offre transversale de services, organisée en pôles.

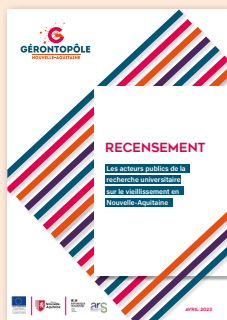
Vous trouverez une description succincte de chacun d'entre eux ainsi que des focus présentant des outils accessibles à tous, avec pour objectif de valoriser les acteurs néo-aquitains et leurs réalisations.

Le Pôle appui à la recherche

Accompagner les porteurs dans la gestion de projets en lien avec la recherche

Le pôle inscrit son action dans le cadre des orientations de recherche définies par un conseil scientifique qui détermine les principaux axes et thèmes de recherche en participant à leur évaluation et à leur animation scientifique. La thématique générale retenue par le conseil scientifique est la prévention et la promotion de la santé et du soin pour un meilleur vieillissement.

LE RECENSEMENT DES ACTEURS PUBLICS EN NOUVELLE-AQUITAINE



Découvrir l'outil

Cartographie des acteurs de la recherche sur les sujets en lien avec le vieillissement



Si vous réalisez au sein de votre structure (entreprise, association, Fondation, Fédération, etc.) des activités de recherche (équipe de recherche en interne) en lien avec le vieillissement, vous pouvez compléter ce formulaire.



Votre interlocutrice :

Marie-Pierre JANALHIAC, Responsable du pôle Appui à la recherche
mp-janalhiac@gerontopole-na.fr

Le Pôle Innovation

Co-construire les solutions de demain avec la collaboration active des usagers

Le Pôle Innovation accompagne les collectivités, entreprises, start-ups, associations et organisations dans l'exploration de nouvelles idées, l'expérimentation de solutions innovantes en situations réelles, jusqu'à leur déploiement. Il s'appuie sur une approche « Living Lab » basé sur la participation des usagers et professionnels du secteur dans le design et l'expérimentation de solutions pour une meilleure prise en charge des personnes âgées fragiles, en perte d'autonomie, malades ou en situation de handicap.

LES ACTEURS INNOVANTS DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE



Le Pôle Innovation du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine lançait en 2022-2023 une action régionale visant à encourager le développement d'idées ou solutions de start-ups, entreprises, collectivités, ou associations s'appuyant sur l'usage du numérique dans le but d'améliorer la prise en charge des populations âgées et la vie des professionnels de santé en Région Nouvelle-Aquitaine.

L'Europe (FEDER), la Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine, de la CARSAT Aquitaine et la CARSAT Centre-Ouest ont apporté un soutien financier à l'opération. L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Numérique en Santé

(G_Nius), le Conseil régional, ainsi que les acteurs économiques, technologiques, du digital, les représentants associatifs et politiques, les services et établissements hospitaliers et médico-sociaux ont également été associés à cette action régionale.

Ressources
à consulter



Interviews
des lauréats
de l'action
régionale



Communiqué
de presse présentant
les solutions
des 16 lauréats



Site dédié pour suivre
l'actualité de l'action régionale
« E-Santé et Autonomie
en Nouvelle-Aquitaine »

Votre interlocuteur :

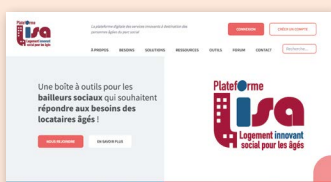
Pierre MÉRIGAUD, Directeur du Pôle Innovation
p-merigaud@gerontopole-na.fr

Le Pôle Appui aux politiques publiques et territoires

Accompagner l'adaptation des politiques publiques et des territoires à la longévité de la population

Pour accompagner l'émergence, l'évolution et la mise en œuvre des politiques publiques vers la production de réponses adaptées aux enjeux de la transition démographique, le Pôle Appui aux politiques publiques et territoires propose une ingénierie de projets innovants, une animation des territoires pour encourager les collaborations entre les acteurs ainsi que la production et diffusion d'études territoriales afin d'éclairer la décision publique.

LA PLATEFORME LISA



Découvrir

La plateforme Lisa (Logement innovant social pour les âgés) est dédiée à l'innovation pour les personnes âgées locataires du parc de logement social. Initiée par le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE et de la Banque des Territoires, elle permet de mettre en relation des bailleurs sociaux exprimant des besoins de solutions afin de faire évoluer leur offre de service face au vieillissement de leurs locataires avec les porteurs d'innovations appropriées.

Lisa est également un lieu de centralisation des ressources consacrées à la question du vieillissement dans le parc social pour les bailleurs sociaux et les porteurs de solutions. Mais c'est enfin et surtout une communauté de membres en interaction permanente, s'apportant une entraide et une expertise partagée face au défi démographique majeur posé par le vieillissement de la population.

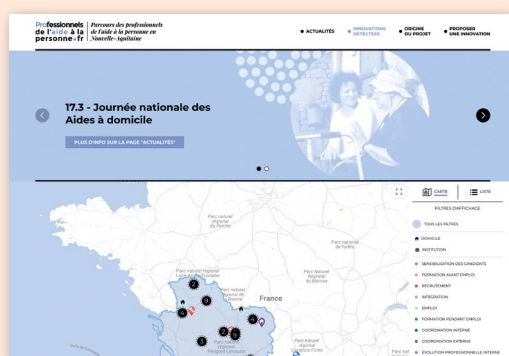
Votre interlocuteur : Raphaël ROGAY, Responsable pôle appui aux politiques publiques et aux territoires
r-rogay@gerontopole-na.fr

Le Pôle Valorisation des Métiers et Formation

Renforcer l'attractivité des métiers de l'aide à la personne et accompagner l'évolution de l'offre de formation

L'attractivité des métiers de l'aide à la personne constitue une problématique stratégique, incontournable face à l'augmentation du nombre de personnes accompagnées. Pour répondre à cette problématique le pôle Valorisation des métiers et Formation accompagne l'évolution des services d'aide à la personne et l'émergence de nouveaux métiers, accompagne l'évolution de l'offre de formation et valorise les métiers de l'aide à la personne.

UN SITE DÉDIÉ À LA PROMOTION DES INITIATIVES INSPIRANTES ET INNOVANTES DANS LE SECTEUR DU DOMICILE



Partout en Nouvelle-Aquitaine, de nombreux acteurs tentent de répondre aux défis du secteur de l'aide à domicile : conjuguer qualité de service aux personnes fragiles et emplois attractifs, de qualité et non délocalisables.

Ce site dresse un panorama des actions engagées en région en faveur de l'amélioration de la qualité des parcours professionnels, de l'emploi et de la coordination entre les acteurs du domicile.

Ce travail de capitalisation, entrepris dès 2018 par le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine est essentiel pour répondre aux défis du secteur tant à domicile qu'en établissement. C'est ainsi plus de 80 initiatives qui sont maintenant répertoriées sur ce site et qui viennent nourrir les réflexions et invitent à poursuivre les actions en faveur de l'attractivité, la professionnalisation et la fidélisation dans ces métiers.

Les acteurs sont invités à partager leurs innovations en vue de soutenir la diffusion des « bonnes pratiques » sur les territoires.



Découvrir le site professionnelsdelaidelapersonne.fr

Ressources à retrouver sur le site



[Livret des innovations en Nouvelle-Aquitaine 2019](#)



[Best of des innovations en Nouvelle-Aquitaine 2022](#)



[Rubrique « Actualités » pour les dernières informations sur les métiers, formations et événements du secteur du domicile](#)



[Formulaire en ligne pour proposer une innovation](#)



Votre interlocutrice :

Clotilde BERGHE, Responsable Pôle Valorisation des Métiers et Formation
c-berghe@gerontopole-na.fr

▲ Le Pôle Europe

Être l'interface vers l'Europe pour les acteurs de la recherche, de l'innovation et de la formation dans le domaine du bien vieillir en Nouvelle-Aquitaine, afin d'influer positivement sur la qualité de vie des personnes âgées

Le sujet du vieillissement actif et en bonne santé est un enjeu européen majeur mis en exergue dans les programmes de financement européens : le Pôle Europe favorise la connaissance et le partage de bonnes pratiques et des innovations européennes. Il valorise également les actions et politiques régionales à l'échelle européenne en collaboration avec les territoires engagés dans l'Europe.

🔍 L'EUROVEILLE : LA LETTRE D'ACTUALITÉ EUROPÉENNE DU BIEN VIEILLIR DU GÉRONTOPÔLE NOUVELLE-AQUITAINE



[Lettre d'actualités européenne](#)



Dans l'objectif de partager les opportunités d'inspiration et de collaboration au niveau européen, le pôle Europe publie chaque semestre l'Euroveille, la lettre d'actualité européenne du bien vieillir. L'Euroveille rassemble les actualités des projets européens avec des Néo-Aquitains, des publications de référence et appels à projets européens à venir.



[Guide sur les financements européens](#)



Ce repérage est complété par des outils destinés à accompagner les acteurs néo-aquitains dans la connaissance des financements européens et le développement de leurs projets : des **ateliers de présentation** des programmes de financements européens ainsi qu'un **guide sur les financements européens pour le bien vieillir**.

Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine est partenaire de plusieurs **projets européens** et s'inscrit également dans des **réseaux européens** tels que le RSCN (Réseau des Sites de Référence en matière de vieillissement actif et en bonne santé) et ENOLL (European Network of Living Labs). Ces projets et réseaux permettent d'enrichir nos connaissances grâce aux échanges d'expérience entre la Nouvelle-Aquitaine et nos partenaires européens ainsi que de valoriser les initiatives régionales.

Votre interlocutrice :

Laura GUERIN, Responsable du pôle Europe
l-guerin@gerontopole-na.fr

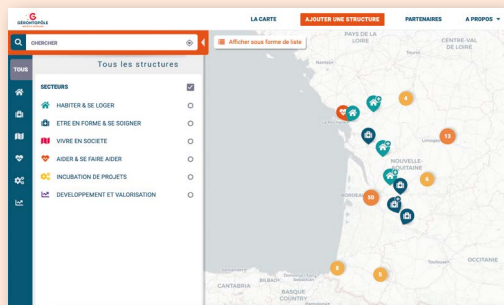
Le Gérontopôle compte également 2 pôles support :

▲ Le Pôle Développement et Partenariats

Promouvoir le bien vieillir en coopération avec l'écosystème Silver économie régionale

Le Pôle Développement et Partenariats a pour objectif de constituer et de développer un réseau de membres, un espace d'échange, de partage de bonnes pratiques et d'expertises, de diffusion des connaissances propice à la naissance de partenariats, à la conception et réalisation de projets.

L'ANIMATION DU RÉSEAU



[Consulter l'annuaire régional des acteurs innovants de la silver économie](#)

Grâce à la construction et à l'animation du réseau, le Pôle Développement et Partenariats soutient le Gérontopôle dans sa volonté de développer une expertise spécifique sur les questions liées au vieillissement, mieux connaître et anticiper les besoins des seniors, mettre en valeur les initiatives et dispositifs innovants, promouvoir le bien vieillir pour changer le regard de la société, mais aussi accompagner les porteurs de projets et apporter des offres de service sur mesure.

L'Annuaire régional des acteurs innovants de la silver économie a été créé dans le but de fournir un outil pour renforcer la dynamique autour du vieillissement entre les acteurs au niveau régional. Cet annuaire, consultable en ligne, permet de consulter les fiches de présentation de structures implantées sur la région ou développant un projet sur le territoire, avec leurs coordonnées et un descriptif de leurs activités, produits ou services proposés dans le champ de la silver économie.

Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine **propose également à tout acteur néo-aquitain engagé dans le champ du vieillissement de devenir adhérent.** Pour le Gérontopôle, la diversité et la complémentarité de ses adhérents constituent un point essentiel pour son fonctionnement. Par leur implication concrète dans la vie du GIP, par leur volonté d'échanger, de collaborer, de partager des compétences, de travailler ensemble à des projets collaboratifs, les adhérents du Gérontopôle contribuent directement à une meilleure prise en compte de la qualité de vie des personnes âgées, et au développement de nouvelles activités économiques sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Les adhérents du Gérontopôle acceptent de partager leur expertise et viennent y chercher celle des autres membres.



[En savoir plus sur l'adhésion au Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine](#)

Votre interlocutrice :

Myrtille DUBOIS D'ENGHIEN, Responsable du pôle Développement et Partenariats
m-duboisdenghien@gerontopole-na.fr

▲ Le Pôle Communication

Valoriser les initiatives, actions et projets de Nouvelle-Aquitaine en lien avec le vieillissement portés ou accompagnés par le Gérontopôle mais aussi par tous les acteurs du secteur

Le Gérontopôle développe et anime différents outils tels qu'une newsletter trimestrielle, un site internet ou encore une page Twitter et LinkedIn.

 LA NEWSLETTER





[Newsletter du Gérontopôle](#)

La newsletter du Gérontopôle est un outil d'information trimestriel diffusé à l'ensemble des acteurs du secteur. Elle comprend différentes rubriques. Une première destinée à la veille rend compte des actualités fortes du secteur. On y trouve également l'ensemble des décryptages des différents appels à projets repérés. Les lecteurs sont aussi invités à découvrir les actualités des différents pôles de la structure. Une rubrique est dédiée à l'actualité de nos adhérents et enfin un zoom est proposé sur les événements à venir du secteur.

Cette newsletter est ouverte à tous, il suffit de s'inscrire. Pour cela, rendez-vous sur le site internet ou faire une demande par mail à contact@gerontopole-na.fr

Votre interlocutrice :

Julia BETOULE, Responsable du pôle Communication
j-betoule@gerontopole-na.fr

LES PORTEURS DE PROJETS TÉMOIGNENT DE LEUR COLLABORATION AVEC LE GÉRONTOPOLE NOUVELLE-AQUITAINE

Chloé BEDEL
Responsable
Data Generation,
Infirmière -
SATELIA



Ayant participé au projet ITHACA COVID, les échanges avec les partenaires européens ont été très riches et, quels que soient nos pays respectifs, nous semblons tous être confrontés aux mêmes problématiques en termes de santé : le vieillissement de la population et sa prise en charge spécifique, la difficulté d'intégration de l'entourage des patients dans leurs prises en charge, les recours inappropriés aux urgences, le lien ville-hôpital à construire, la difficulté d'avoir des données structurées et donc exploitables pour l'accompagnement des patients et le coût des outils numériques.

Les échanges entre nous, sans structurer une réponse universelle, ont conforté que l'avenir d'un soin éthique reste fondé sur 3 piliers fondamentaux indissociables à mon sens : scientifique, humain et technologique.

**Florence
CONNANGLE**
Directrice -
Association 3ie



Avoir des idées est certainement un élément essentiel dans l'innovation. Mais le projet n'est pas l'idée !

Il y a un peu plus de trois ans, les effets de la crise sanitaire avec l'attractivité des métiers du 'prendre soin' en berne, a incité notre association 3ie à penser mobilisation, découverte et initiative innovante pour parler autrement des acteurs de terrain qui se mobilisent et œuvrent tous les jours au service des personnes fragiles ou vulnérables.

Ainsi, j'ai contacté le Gérontopôle avec quelques idées et l'attente d'avis, de soutien et de méthode pour pouvoir les réaliser. Le Rallye des métiers de l'aide à la personne avait été initié par leurs équipes sur Limoges et le but était d'envisager une reproduction adaptée à d'autres territoires.

Après une aide du Gérontopôle pour la mise en réseau et la coanimation d'ateliers avec des professionnels, nous avons pu alimenter le Rallye avec des outils nouveaux : un Escape Game des métiers de l'aide à la personne et la réalisation d'un film présentant Chloé, une jeune femme qui est entrée dans le secteur médico-social.

Comme retour d'expérience, quelques mots : disponibilité, réactivité, constructivité et convivialité des échanges avec les équipes du Gérontopôle.

Vincent YOU
Directeur
délégué - Centre
Hospitalier de
La Rochefoucauld



L'appui du GÉrontopôle pour le développement de notre projet d'accord tripartite, qui impliquait les partenaires institutionnels (ARS, Département) et territoriaux, est très fructueux. L'équipe dédiée à notre accompagnement a su comprendre nos besoins, élaborer une méthodologie puis animer des sessions avec l'ensemble des parties prenantes.

Depuis, le GÉrontopôle veille toujours sur notre projet. Nous recevons toujours une réponse à nos questionnements, que ce soit en matière de développement de projets, de sources de financement ou d'idées novatrices.

L'accompagnement par le GÉrontopôle est un réel atout pour tout établissement souhaitant développer une approche globale du Grand Âge.

Méthodologie, ressources diverses pour faire des comparaisons et analyse experte se trouvent associées à une vraie qualité d'animation : un grand merci !

Anaïs GIORDANO
Déléguée
Hospitalière -
NOE SANTE



Le GÉrontopôle Nouvelle Aquitaine est un précieux appui pour les acteurs du bien vieillir sur le territoire. Il a pour vocation d'impulser et d'améliorer les réponses apportées aux défis du vieillissement. Son dynamisme et son implication auprès de tous les acteurs de la Nouvelle Aquitaine sont indispensables. Il est le point central de la réflexion collective et favorise ainsi la construction d'actions communes et coordonnées.

Acteur central face aux défis du vieillissement, il nous permet d'échanger autour de nos projets et répond au besoin d'être accompagné dans la réalisation de ceux-ci par des mises en relation ou des partages d'idées et d'expériences.

En tant qu'adhérent, nous avons l'opportunité de participer à ses côtés à de nombreux événements, favorisant ainsi les rencontres, le partage et l'union de nos compétences en faveur de l'innovation et au bénéfice de l'intérêt collectif.

Eric BOUTON
Dirigeant -
Mon Habitat
Individuel Adapté
(MHIA)



Grâce à l'aide précieuse du GÉrontopôle, mon projet d'amélioration des conditions d'habitat pour les Séniors et PMR a pu prendre son envol. Lors d'une visite à un salon à Bordeaux, j'ai rencontré le GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine, qui m'a informé d'un autre salon à Paris où je pourrais confronter mon offre à la réalité du marché et rencontrer des acteurs clés. Sur ce salon, j'ai fait la rencontre d'un exposant du GÉrontopôle, un informaticien passionné par les nouvelles technologies et expert dans le domaine des soins en milieu hospitalier. Il a rejoint mon équipe en tant qu'associé.

Grâce aux nombreux contacts établis avec le GÉrontopôle, j'ai pu obtenir des rendez-vous avec des institutions et des entreprises du secteur, ce qui m'a permis d'avancer sereinement dans le développement de mon entreprise. L'équipe bienveillante du GÉrontopôle nous soutient activement, nous permettant de continuer à créer des solutions à forte valeur ajoutée.

**Christophe
PLANCHON**
Dirigeant -
Expressions Jardin



J'ai découvert les équipes du Gérontopôle, lors du salon Silver éco Paris de 2021 et de mon intervention au 1er séminaire.

Pour moi, le Gérontopôle se distingue par sa capacité à faciliter les rencontres et les échanges spécifiques à notre secteur du vieillissement. J'ai pu bénéficier d'une prise en compte à la hauteur de mes enjeux professionnels.

Véritable espace ressources, techniques et d'expertises - les équipes du Gérontopôle ont toujours répondu avec réactivité et enthousiasme.

Une relation de confiance et de proximité génératrice de liens simples et efficaces !

Retrouvez les interviews des lauréats de l'appel à solutions « E-santé et autonomie »

Big data, intelligence artificielle, réalité virtuelle, objets connectés... les 16 lauréats de l'appel à solutions régional « E-santé et autonomie », bénéficient d'un accompagnement mobilisant l'expertise du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine et de ses partenaires. Le but in fine : accélérer leur développement, améliorer leur appropriation par les utilisateurs, étudier leur transférabilité pour profiter au plus grand nombre et améliorer le quotidien et la santé des personnes âgées.



[Interviews
des lauréats](#)





5

RESSOURCES

Pour développer son projet, il est indispensable de ne pas rester isolé. Vous pouvez solliciter des structures spécialisées pour vous informer, vous orienter si nécessaire et vous accompagner dans vos démarches. Il existe aussi des outils en ligne qui vous informent sur les écosystèmes et sur les projets liés au vieillissement de la population.

LES STRUCTURES D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENTS DES PORTEURS DE PROJET EN NOUVELLE-AQUITAINE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



[Une vision globale de la santé](#)



LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

La Région dispose de nombreux leviers pour agir sur les questions de santé. En effet, la santé impacte de nombreuses compétences régionales : l'aménagement du territoire (avec la question de la déprise médicale), le développement économique, la recherche, les formations sanitaires et sociales, la protection de l'environnement, la jeunesse.

La Région Nouvelle-Aquitaine met en œuvre une politique de filières prioritaires, dont la santé et la silver économie.

En matière de santé, la stratégie de la Région est fixée par une **feuille de route adoptée pour la période 2023-2028**. Cette feuille de route intègre l'approche « Une seule santé » dans toutes les politiques.



ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine



[ARS Nouvelle-Aquitaine](#)



[Projet Régional de Santé](#)



L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE (ARS NA)

L'ARS Nouvelle-Aquitaine pilote et coordonne le système de santé en région, au plus près des besoins de la population. Elle est l'interlocuteur unique de tous les acteurs de santé de la région.

Le Projet Régional de Santé (PRS) est la feuille de route de la politique de santé en Nouvelle-Aquitaine, il constitue un cadre d'action pour tous les acteurs de la région et a vocation à coordonner l'ensemble des politiques publiques en santé (environnement, alimentation, éducation, culture, aménagement du territoire, travail, logement, etc.).



[Plus d'infos](#)



L'ALLIANCE INNOVATION SANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE (ALLIS-NA)

L'Alliance Innovation Santé Nouvelle-Aquitaine (ALLIS-NA) est le pôle de compétences au service de tous les acteurs de la filière santé en région Nouvelle-Aquitaine. Industriels du secteur, établissements hospitaliers et professionnels de santé, universités investies dans la formation et la recherche, associations de patients ou centres hospitaliers... Le pôle se positionne comme un facilitateur pour apporter les solutions les plus adaptées sur toute la chaîne de valeurs, en s'appuyant notamment sur un réseau d'experts et de structures d'accompagnement.

L'objectif premier d'ALLIS-NA est, sur l'ensemble du territoire de la région Nouvelle-Aquitaine, de participer à la consolidation et à la croissance économique de la filière, en impulsant l'innovation en santé et en renforçant la compétitivité des entreprises régionales, l'attractivité du territoire et le développement de l'écosystème régional de la santé dans sa globalité.



[Plus d'infos](#)



[ESS et Innovation sociale
pour les territoires](#)



L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION NOUVELLE-AQUITAINE (ADI N-A)

Née de la volonté de renforcer la compétitivité du tissu économique régional, ADI N-A fait de l'innovation le cœur de son activité d'accompagnement et de création d'opportunités pour les entreprises. Valorisant les vertus du collectif, elle mobilise l'ensemble des compétences dont elle dispose en interne ou qu'elle identifie auprès des acteurs de l'écosystème.

ADI N-A propose ainsi un accompagnement « sur mesure » et constitue une force d'entraînement, d'accélération et d'amplification des projets et des réseaux économiques à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Informar, connecter et accompagner les entreprises et les territoires pour générer des impacts positifs durables, voilà la mission d'intérêt général d'ADI au service de l'économie régionale.



[Communauté de
Bordeaux](#)



[Guide des structures
d'accompagnement
de Bordeaux et
Nouvelle-Aquitaine](#)



FRENCH TECH

La French Tech fédère les acteurs de l'innovation en France dans le but de soutenir les startups dans leur développement.

La French tech a constitué un vaste réseau de 13 capitales French Tech, 45 communautés French Tech en France et 63 communautés French Tech implantées dans près de 100 villes à travers le monde. Les communautés French Tech sont les centres névralgiques du réseau. Tous les jours, elles donnent l'impulsion à leur écosystème local, elles s'engagent et elles augmentent la mobilité des startups françaises en les accueillant dans leur ville.

En Nouvelle-Aquitaine, **la Capitale French Tech est basée à Bordeaux** et 6 communautés accueillent les start-up :

- [French Tech Atlantic Valley](#) qui regroupe les écosystèmes d'entrepreneurs d'Angoulême, La Rochelle, Niort et Poitiers,
- [French Tech Limousin](#)
- [Périgord Valley](#)
- [French Tech Lot-et-Garonne](#)
- [French Tech Pays Basque](#)

La French Tech a créé le **Guide des structures d'accompagnement de Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine**. Les différents types de structures (incubateurs, pépinières, accélérateurs...) sont présentés ainsi que les différents types d'accompagnement en fonction du stade d'avancement du projet.



[Plus d'infos](#)



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NOUVELLE-AQUITAINE (CCI)

Le réseau des CCI de Nouvelle-Aquitaine s'articule autour de la CCI de région à laquelle sont rattachées 13 CCI territoriales. Elles accompagnent les porteurs de projets, les entreprises et les territoires dans leur développement économique, informent les entreprises et facilitent leurs formalités administratives, forment et développent les compétences des dirigeants.



Plus d'infos



CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE NOUVELLE-AQUITAINE (CRESS)

La CRESS assure en Nouvelle-Aquitaine, la représentation, la promotion et le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

La CRESS Nouvelle-Aquitaine anime l'Observatoire régional de l'ESS (ORESS) qui réalise et publie régulièrement des études transversales, sectorielles ou territoriales qui apportent des éléments de compréhension à la fois quantitatifs et qualitatifs sur l'ESS et permettent de donner plus de lisibilité et de visibilité sur la situation et l'évolution du secteur.



Plus d'infos



GUICHET NATIONAL DE L'INNOVATION ET DES USAGES EN E-SANTÉ

Prévu par la feuille de route ministérielle du numérique en santé, G_NIUS est le Guichet National de l'Innovation et des Usages en e-Santé.

Porté par la Délégation ministérielle au numérique en santé et l'ANS en partenariat avec l'ANSM, Bpifrance, la CNAM, la CNIL, la HAS, G_NIUS est un service web sectoriel qui oriente les innovateurs du numérique en santé vers les bons contenus et les bons experts au sein de la puissance publique.

L'objectif de G_NIUS est de faciliter la vie et faire gagner du temps aux innovateurs.



Plus d'infos



E-SANTÉ EN ACTION (ESEA)

Le Groupement d'Intérêt Public ESEA (E-santé en action) est l'opérateur e-santé institutionnel rattaché à l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine en charge de la mise en œuvre de projets e-santé auprès des acteurs publics, privés et libéraux des champs sanitaire, social et médico-social.



Plus d'infos



VIVA LAB

En partenariat avec la MSA, l'Agirc-Arrco, France Active et la Banque des Territoires, l'Assurance retraite a créé l'accélérateur VIVA Lab afin de soutenir l'innovation dans le champ de la prévention et du vieillissement actif et en santé.

Cet accélérateur repère et accompagne des solutions servicielles, technologiques ou organisationnelles à fort potentiel et ayant réussi leur preuve de concept (validation de la faisabilité, de l'existence d'un marché, etc.)

L'accompagnement, intégralement financé par VIVA Lab, est assuré par des partenaires référencés sur le territoire (living labs, incubateurs, clusters, cabinets d'experts du domaine, etc.). Il articule différentes dimensions : business plan, études d'usages, stratégie commerciale, accompagnement au processus de levée de fonds, subvention éventuelle, et bien d'autres, en fonction des besoins et de la maturité du projet soutenu.



Plus d'infos



RÉSEAU ENTREPRENDRE

Le Réseau Entreprendre, reconnu d'utilité publique, accompagne tout créateur, repreneur et chef d'entreprise qui souhaite contribuer à la création d'emplois sur son territoire, développer son activité et participer à l'éclosion d'un écosystème local fort. Des chefs d'entreprise expérimentés et en activité transmettent leur savoir-faire, au travers d'échanges constructifs et inspirants, de pairs à pairs.



Plus d'infos



ASSOCIATION EGEE

L'Association EGEE rassemble des seniors bénévoles qui interviennent notamment pour soutenir les entrepreneurs, en proposant des actions à destination des porteurs de projets.

LES OUTILS D'INFORMATION SUR LES ÉCOSYSTEMES ET SUR LES PROJETS LIÉS AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION



[Cartographie interactive](#)



CARTOGRAPHIE EUROPÉENNE INTERACTIVE DES ÉCOSYSTEMES SILVER ÉCONOMIE ET BIEN VIEILLIR - SENIOR ECO-NECT

Cette cartographie est proposée par le consortium du projet Senior Eco-Nect, spécialement dédié à l'émergence de nouveaux écosystèmes dans le secteur de la silver économie.



[Annuaire](#)



ANNUAIRE DES ACTEURS INNOVANTS DE LA SILVER ÉCONOMIE EN NOUVELLE-AQUITAINE - GÉRONTOPÔLE NOUVELLE-AQUITAINE

En ligne depuis novembre 2022, cet annuaire permet de consulter les fiches de présentation de 98 structures implantées sur la région ou développant un projet sur le territoire, avec leurs coordonnées et un descriptif de leurs activités, produits ou services proposés dans le champ de la silver économie. Une recherche par secteurs d'activité est également possible.



[Annuaire](#)



ANNUAIRE DES ACTEURS INNOVANTS - MUTUALITÉ FRANÇAISE

Cet annuaire recense les startups, les associations, les entreprises et les universités qui proposent des solutions innovantes et pertinentes pour les groupements mutualistes et leurs adhérents.

[Découvrir l'outil](#)



CARTOGRAPHIE DE LA RECHERCHE

Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine a initié en 2022 un travail d'identification et de recensement des compétences en matière de recherche académique sur le vieillissement en Nouvelle-Aquitaine. Cette publication permet de mettre en lumière la diversité des champs disciplinaires concernés par la thématique du vieillissement ; de valoriser les compétences régionales et renforcer leur visibilité ; et enfin de favoriser le partage interdisciplinaire afin de construire de nouveaux projets de recherche.



[Cartographie](#)



CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DE LA SANTÉ - AVISE

Les acteurs qui pilotent, recherchent, informent, fédèrent, financent et accompagnent.



[Liste des projets](#)



LISTE DES ACTIONS INNOVANTES FINANCÉES - CNSA

Depuis 2005, la CNSA a soutenu plusieurs centaines de projets de recherche, d'études ou d'actions innovantes dans les domaines du handicap et de la perte d'autonomie.

La liste des différents projets financés est disponible en ligne.



[Plus d'infos](#)



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE (ORS)

L'ORS Nouvelle-Aquitaine est une structure associative, qui, par ses travaux, contribue à améliorer la connaissance de l'état de santé de la population régionale et de ses déterminants.



[Plus d'infos](#)



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'INNOVATION EN SANTÉ (ORIS)

L'Observatoire de l'innovation en santé a pour but de présenter des actions innovantes et pertinentes sur les thématiques sanitaires et médico-sociales. Conçu comme un laboratoire d'idées néo-aquitain dédié à la santé, ORIS associe les structures susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge des personnes dans leurs parcours de santé.



[Plus d'infos](#)



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT)

L'Agence nationale de la cohésion des territoires assure d'abord un rôle de « fabrique à projets » pour permettre aux collectivités de mener à bien leurs projets.

À consulter notamment : la Projetothèque et la rubrique Ressources (bulletin « Veille & Territoires », Fiches Territoires...).



[Plus d'infos](#)



OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

L'Observatoire des territoires couvre tous les champs thématiques de l'aménagement du territoire, de la démographie aux équipements et services, en passant par l'emploi. L'Observatoire publie régulièrement des rapports et analyses sur les dynamiques territoriales et met à disposition la cartographie interactive de nombreuses données statistiques à différentes échelles.

[Guide](#)



GUIDE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR LE BIEN VIEILLIR

Guide à destination des porteurs de projets de la Nouvelle-Aquitaine, réalisé par le Pôle Europe du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

[Plus d'infos](#)



GUIDE DE L'ÉVALUATION DES START-UP

Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, 2023

[Plus d'infos](#)



CHAMP LEXICAL FINANCEMENT DE L'INNOVATION

Communauté French Tech Limousin, 2022



6

ANNEXES

Retrouvez ici quelques outils utiles aux différentes phases de la conduite de projet, telles que présentées p. 10-11.

FICHE D'EXPRESSION DE BESOIN

Cette première étape permet de structurer une idée de départ et de définir le périmètre du projet.

Elle permet également l'occasion de bien cerner qui sont les bénéficiaires du projet, en posant la question : à qui ce projet s'adresse-t-il ?

FICHE D'EXPRESSION DE BESOIN

Structure :

Rédacteur :

Date :

Intention de départ / besoin exprimé :

Contexte / rappel de l'existant :

État de l'art, projets déjà existants :

Description de la situation actuelle et des enjeux :

- Acteurs en présence
 - Contexte règlementaire, juridique...
 - Fonctionnement observé, limites, défaillances
 - ...
-

Objectifs poursuivis et gains attendus :

Formulation simple du but à atteindre par rapport au contexte et à ses enjeux

Résultats attendus (gains/amélioration qualitatifs, produits/livrables concrets)

Traduction de ces objectifs en indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs

...

Contraintes :

Éléments du contexte présentant des limites dans la conduite du projet

Articulation avec d'autres projets

...

OBJECTIFS SMART

Définir des objectifs : autrement dit les résultats et les impacts que vous souhaitez atteindre grâce à la mise en place du projet. La formulation des objectifs permet de structurer le projet, d'apporter une cohérence et de construire l'évaluation.

Ils doivent être en adéquation avec les besoins identifiés : se fixer un objectif qui ne répondrait pas à un besoin n'aurait pas de sens.

Les types d'objectifs

- **Les objectifs généraux** : ils expriment le sens du projet, par exemple « lutter contre l'isolement des personnes âgées en établissement d'hébergement »
- **Les objectifs opérationnels** : ils contribuent aux objectifs généraux, par exemple « mettre en place des ateliers de musicothérapie / médiation animale »

SMART est un moyen mnémotechnique permettant de décrire les objectifs de façon simple tout en vérifiant leur cohérence. Cet outil aide à définir les objectifs opérationnels une fois les objectifs généraux déterminés.

Ainsi, un objectif est SMART s'il est :

- S** **Spécifique et Simple** : l'objectif doit être en lien direct avec le travail de la personne chargée de le réaliser. En bref, il doit être personnalisé. Il doit également être simple, au sens « clair, précis et compréhensible », à la fois pour la personne en charge de le réaliser mais également pour les autres acteurs du projet.
- M** **Mesurable** : un objectif mesurable doit être quantifié ou qualifié. Pour réaliser un objectif, la définition d'un seuil est nécessaire afin de savoir quel est le niveau à atteindre, la valeur de la mesure à rencontrer. [La démarche d'évaluation, annexe 8 p.54](#)
- A** **Ambitieux et Accepté** : un objectif doit être suffisamment ambitieux pour être motivant. Il doit également être accepté par tous les acteurs qui vont concourir à sa réalisation.
- R** **Réaliste** : bien qu'ambitieux, l'objectif doit également être réaliste, perçu comme possible à atteindre. Un objectif qui paraît inaccessible risque de décourager certains acteurs, voire de leur faire abandonner le projet.
- T** **Temporellement défini** : un objectif doit être délimité dans le temps par une date butoir avec, éventuellement, des dates intermédiaires, et l'utilisation de termes précis (« d'ici 3 mois »). Les termes trop flous (« le plus rapidement possible ») sont subjectifs et sont à bannir.

ANALYSE SWOT

L'analyse – ou la matrice – SWOT est un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc. avec celle des atouts et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement.

Éléments
en faveur
du projet

Éléments
en défaveur
du projet

Interne à l'organisation	FORCES Strengths (S)	FAIBLESSES Weaknesses (W)
	<i>Liste des forces :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ ▪ <i>Que faire pour les étayer ? Et comment ?</i>	<i>Liste des faiblesses :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ ▪ <i>Comment peut-on y remédier ?</i>
Externe à l'organisation	OPPORTUNITÉS Ex : nouveaux marchés, nouvelles technologies Opportunities (O)	MENACES Ex : nouvelles lois, évolution de l'économie Threats (T)
	<i>Liste des opportunités :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ ▪ <i>Comment l'organisation peut-elle en tirer profit ?</i>	<i>Liste des menaces :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ ▪ <i>Que faire pour y répondre ? Et comment ?</i>

ANALYSE DES RISQUES

Un risque est un événement dont l'arrivée aléatoire est susceptible d'impacter négativement le projet.

L'objectif est ainsi de lister l'ensemble des risques pouvant modifier l'atteinte des objectifs visés mais également les solutions alternatives permettant de les limiter.

Il est possible de pondérer chaque risque en fonction de sa probabilité d'occurrence et de son niveau de gravité.

ANALYSE DES RISQUES

Projet :

Rédacteur :

Date :

Risques possibles :	Probabilité d'occurrence	Gravité	Impacts sur le projet	Actions préventives	Actions curatives
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Sur le projet dans son ensemble</i> ▪ <i>Sur un point spécifique</i> 					

DOSSIER D'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

Cette étape permet d'élaborer une synthèse en vue de la prise de décision. L'étude d'opportunité sert à valider l'engagement ou non dans le projet.

DOSSIER D'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

Projet :

Rédacteur :

Date :

Contexte / rappel de l'existant :

Description de l'objet du projet :

Ce qui doit être modifié à l'issue du projet et comment : élaboration des solutions fonctionnelles, organisationnelles...

Objectifs poursuivis et résultats attendus (et indicateurs de réalisation) :

Acteurs/partenaires :

Identification des acteurs concernés par le projet

Chiffrage :

Estimation des charges/coûts des solutions

Estimation du retour sur investissement à partir des gains espérés

Calendrier prévisionnel :

Estimation du délai de mise en œuvre des solutions

Synthèse :

Formulation des principaux avantages/opportunités et inconvénients/risques afin de permettre des décisions pour le projet : engagement, complément d'information, solutions alternatives...

Avantages/opportunités :

Inconvénients/risques :

ORGANIGRAMME DU PROJET

Un organigramme de projet est un diagramme visuel qui illustre les membres de l'équipe et le rôle qu'ils jouent dans un projet donné.

Il facilite ainsi la compréhension des relations de travail et de coordination entre les acteurs d'un projet.

ORGANIGRAMME DU PROJET

Projet :

Chef de projet :

Date :

Le comité de pilotage (COPIL)

Instance en charge des objectifs fondamentaux, des orientations stratégiques majeures et arbitrages principaux (enveloppes globales, calendrier général...)

Le chef de projet

Personne en charge de la coordination des travaux à réaliser dans le cadre du projet.

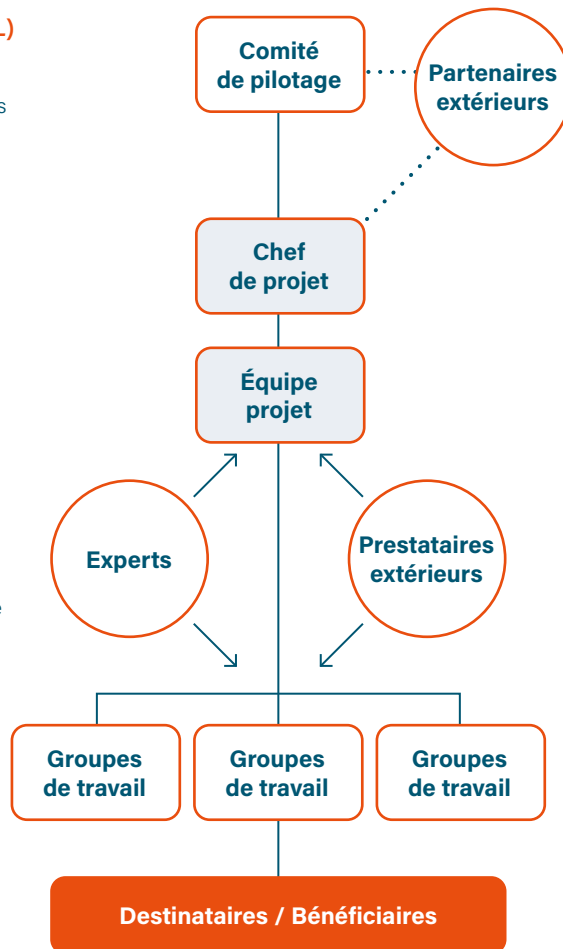
Il est responsable de la gestion du projet et du management de l'équipe projet. Il s'engage à :

- organiser et fédérer les ressources (humaines, matérielles, financières...)
- informer régulièrement le commanditaire (ou maître d'ouvrage) du déroulement du projet et l'associer à toute prise de décision sortant du champ de responsabilité de l'équipe projet.

Le chef de projet n'a pas de rôle hiérarchique sur les membres de l'équipe projet.

Les experts

Personnes ponctuellement consultées et/ou invitées à des réunions de gestion de projet, selon les expertises requises.



Les partenaires

Personnes extérieures à la structure ponctuellement associées à la réflexion pour avis ou information, voire pour décisions ou dotations.

L'équipe projet

Équipe désignée par le comité de pilotage pour piloter les actions et tâches inhérentes au projet.

Les prestataires

Personnes extérieures à la structure auxquelles sont sous-traitées certaines tâches ou parties de la conduite du projet.

Les groupes de travail

Personnes pilotées ponctuellement par un membre de l'équipe projet pour réaliser des tâches.

Les destinataires/ bénéficiaires

Utilisateurs finaux de l'objet du projet.

ÉVALUATION DES CHARGES

Un tableau d'évaluation des charges permet d'anticiper la charge de travail, à travers la répartition optimale du temps de travail et des ressources humaines, temporelles, et matérielles du projet.

ÉVALUATION DES CHARGES

Projet :

Chef de projet :

Date :

Charges relatives à :	Ressources humaines			Ressources matérielles		Autres charges		TOTAL / TÂCHE
	Internes		Externes	Internes	Achat de matériel	Internes	Externes	
	Nb jours/homme	Coûts*	Sous-traitance					
Tâche 1 :								
Tâche 2 :								
Tâche 3 :								
Tâche 4 :								
Tâche 5 :								
TOTAL / TYPE DE CHARGE								

* Nombre Jours/homme X coût de la personne ressource

LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Un projet se conçoit, se réalise et s'évalue par et pour l'ensemble de ses acteurs et bénéficiaires. La démarche d'évaluation consiste à recueillir des informations permettant de décider de la réussite, poursuite, adaptation du projet, et aussi de mettre en évidence les résultats et impacts qui seront au cœur de la valorisation et de la communication.

Les critères et indicateurs d'évaluation doivent faire l'objet d'une réflexion dès la phase de conception du projet. Ils doivent être cohérents avec les objectifs que l'on s'est fixés.

Certains dossiers de demandes de financement demandent d'ailleurs comment sera réalisée l'évaluation du projet, parfois, les indicateurs peuvent être fournis dans le cahier des charges des appels à projets.

L'évaluation est une démarche spécifique :

- basée sur un questionnement précis,
- en lien avec l'action et le contexte de l'action,
- nécessitant la concertation des différents acteurs concernés,
- visant la production d'un jugement sur la valeur de l'intervention,
- mobilisant plusieurs disciplines (économie, épidémiologie, sciences sociales...)

Les questions évaluatives

Ce sont les questions auxquelles il est décidé d'apporter une réponse au terme de l'évaluation. Elles n'ont pas vocation à couvrir tout le champ d'un programme/intervention, elles peuvent être ciblées sur certains aspects en particulier, que ce soient par exemple certains résultats attendus, l'adéquation des moyens mis en œuvre ou la cohérence d'ensemble du projet.

Les critères

Les critères permettent de répondre aux questions évaluatives posées. D'une manière générale, les principaux critères de jugement utilisés en évaluation sont les suivants :

Pertinence

La pertinence interroge l'adéquation entre les objectifs de l'intervention et la nature du problème à résoudre.

Exemple de question évaluative : Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention sont justifiés au regard des besoins identifiés sur le territoire ?

Cohérence

La cohérence interne c'est l'adéquation entre les objectifs de l'intervention et les moyens alloués.

La cohérence externe, c'est la mesure des objectifs de l'intervention par rapport aux autres dispositifs / politiques publiques existantes.

Efficience

L'efficience met en rapport les ressources (humaines, matérielles, financières) mises en œuvre et les résultats (au sens d'effets) d'une intervention. Cela suppose d'avoir au préalable démontré l'efficacité. Une intervention efficace est une intervention efficace au moindre coût.

Efficacité

Ce critère apprécie la réalisation des objectifs d'une intervention en comparant les résultats (au sens d'effets) obtenus aux résultats attendus, ces résultats étant imputables à cette intervention (efficacité propre).

Impact

Ensemble des effets sociaux, économiques, environnementaux, qu'ils soient positifs ou négatifs, souhaités ou non, immédiats ou différés, imputables à une intervention.

Exemples : amélioration de la qualité de vie, diminution des inégalités sociales de santé...

En résumé, les critères sont les repères que l'on choisit pour servir de base à notre jugement. Ils précisent ce que l'on attend, sur quel(s) aspect(s) va porter notre jugement.

Attention : certains financeurs imposent parfois des critères et des indicateurs d'évaluation, qu'il faut alors intégrer au projet.

Les indicateurs

Ils vont permettre de mesurer la réussite d'un critère et donc de la question évaluative. Les indicateurs vont être déterminants dans le choix des outils. Certains vont nécessiter des outils qualitatifs, d'autres des outils quantitatifs.

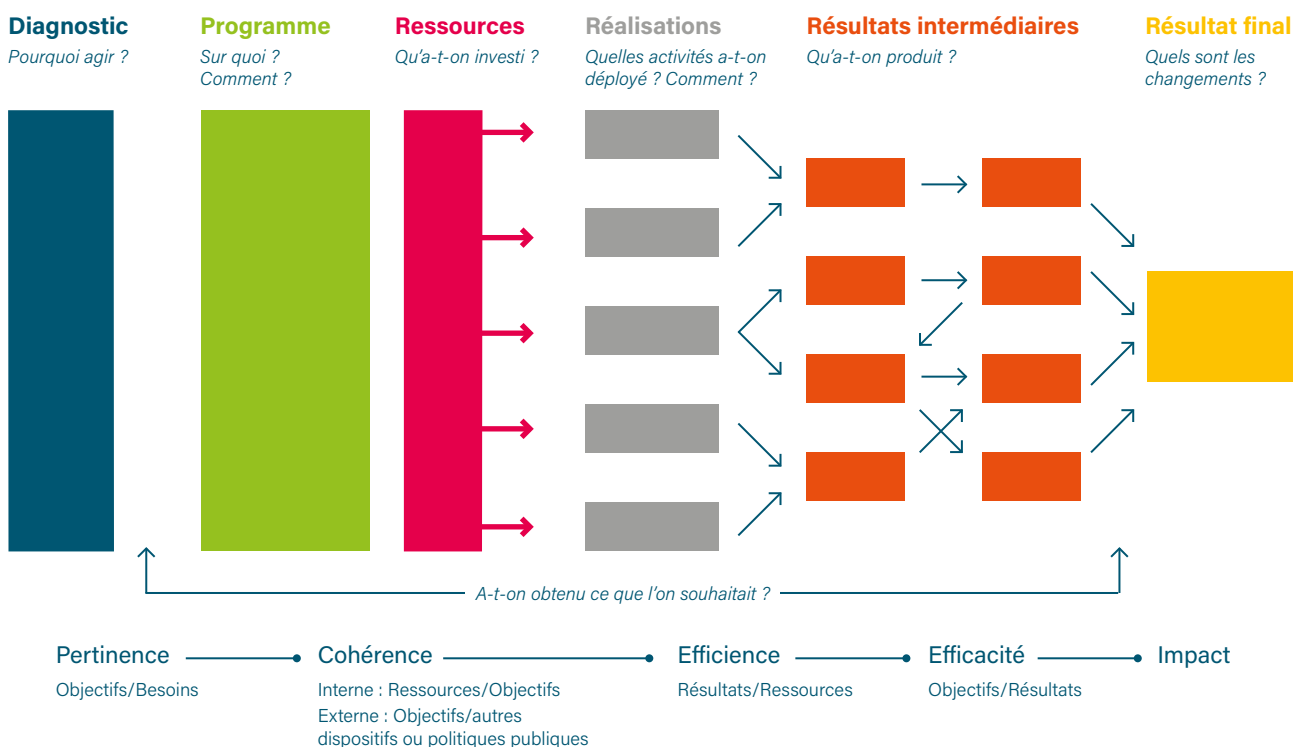
-> Un indicateur est un instrument de mesure qui donne de l'information et permet de mesurer des changements. Les indicateurs sont observables, concrets et constituent les données que l'on va recueillir. Ils peuvent être quantitatifs (nombre ou taux) et/ou qualitatifs.

Pour le suivi de chaque indicateur qui aura été sélectionné dans le cadre de l'évaluation, une fiche peut être créée selon ces items :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom de l'indicateur
(<i>ex : moyenne du nombre de patients pris en charge</i>) ▪ Objectif du programme/intervention suivi par l'indicateur (<i>ex : augmenter le nombre de patients pris en charge, objectif de 30 patients/jour</i>) ▪ Champ (<i>ex : indicateur de résultats</i>) ▪ Source de données ▪ Donnée recueillie, critère | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Population concernée (inclusion/exclusion) ▪ Mode de calcul et statistique utilisée ▪ Fréquence et période de recueil ▪ Personne chargée du recueil ▪ Commentaires, justification, références utilisées ▪ Mode de lecture : niveau de performance à atteindre et type de présentation (graphique...) |
|--|---|

En amont, il est utile de s'interroger sur les modalités de recueil des données : va-t-on pouvoir recueillir les données facilement : en termes de compétences pour faire ce recueil, de temps disponible, de moyens financiers, etc. ?

Les questions d'évaluation – En résumé



NOTE DE CADRAGE

La note de cadrage est l'un des éléments clés à définir lors de la mise en place d'un projet. Elle donne aux différentes parties prenantes une vue d'ensemble sur les activités et les objectifs du projet.

Elle permet d'expliquer pourquoi le projet est initié, quels sont les acteurs qui y sont impliqués, quels sont les prérequis, et les résultats attendus : c'est-à-dire le ou les problèmes que le projet cherche à résoudre, etc.

NOTE DE CADRAGE

Projet :

Rédacteur :

Date :

Contexte et enjeux :

Objectifs poursuivis et résultats attendus (et indicateurs de réalisation) :

ORGANISATION DU PROJET

Comité de pilotage :

Equipe projet :

**Groupes de travail,
prestataires, experts :**

Partenaires :

DÉMARCHE GÉNÉRALE DU PROJET / CALENDRIER

Principales étapes ou phases du plan d'actions :

Date de début :

Date de fin :

Phase 1 :

Phase 2 :

Phase 3 :

Contraintes à intégrer : *Options / solutions imposées, orientations stratégiques à respecter...*

MOYENS AFFECTÉS AU PROJET

Ressources affectées au projet :

Budgets alloués :

FICHE DE REPORTING

Le reporting a comme objectif de guider l'équipe projet vers l'atteinte des objectifs préalablement fixés et d'être analysé afin d'orienter les décisions stratégiques par le comité de pilotage.

FICHE DE REPORTING

Date de mise à jour :

Projet /

Chef de projet :

Tâche / Responsable de la tâche :

Objectif :

	Indicateurs	Commentaires du responsable de la tâche
Résultats attendus :		
Charges/coûts :		
Durée : <i>Date de fin prévue :</i>	% Avancement :	

PLAN DE COMMUNICATION

Réaliser un plan de communication permet de faire le point sur son activité et son environnement. Cette étape est primordiale pour prioriser ses actions, en effet, il est parfois difficile de suivre les différentes étapes de son projet et d'organiser une action de communication dans le même temps.

Plan de communication

Projet :

Chef de projet :

Date :

Émetteurs des informations	Information	Destinataires de l'information	Supports d'information	Objectifs de l'information	Lieu concerné par l'information	Dates clés de diffusion
Qui ? <i>Qui s'exprime dans la structure ?</i>	Dit quoi ? <i>Contenu du message</i>	À qui ? <i>Quelle sont les cibles</i>	Comment ? <i>Quel moyen de communication (Réseaux sociaux, presse, Publicité...)</i>	Dans quel but ? <i>Quelle conséquence attendue ?</i>	Quel est le lieu concerné ? <i>Europe, France, Nouvelle-Aquitaine, Local</i>	Quand ? <i>Quand faut-il communiquer ?</i>

FICHE DE BILAN DU PROJET

Le bilan est un outil descriptif qui apporte des informations sur les réalisations, effectuées dans un contexte. Il est utile pour l'évaluation.

Les critères et indicateurs ont été fixés au cours de la phase de cadrage du projet.

Si vous n'avez pas pu recueillir les données annoncées initialement, prenez le temps d'en expliquer les raisons. De même si vous arrivez au constat, une fois le projet terminé, que les objectifs n'ont pas pu être atteints : vous aurez à analyser les raisons, repérer les difficultés que vous avez rencontrées, suggérer des pistes de solutions.

Le bilan a plusieurs objectifs :

- **À très court terme** : partager les succès et les échecs entre toutes les parties prenantes du projet, et justifier les écarts entre objectifs et résultats auprès des financeurs
- **À plus long terme** : tirer les leçons des expériences passées afin de ne pas réitérer les mêmes erreurs quand vous monterez un nouveau projet, pouvoir partager cette expérience avec d'autres porteurs de projets en vous basant sur des critères et indicateurs concrets et pas uniquement sur des ressentis et impressions

Si vous avez sollicité un financement par une institution/structure, le bilan ne prendra pas toujours la même forme, ni n'aura le même niveau d'exigence. Vous pouvez cependant vous préparer dès le démarrage du projet à fournir des éléments de plusieurs ordres que nous avons résumés dans le tableau ci-dessous :

FICHE DE BILAN DE PROJET

Date :

Projet :

Chef de projet :

Équipe projet :

Rappel des objectifs / Indicateurs d'atteinte des objectifs :

Résultats :

Bilan quantitatif/qualitatif

Écarts/observations :

Points positifs :

Points négatifs :

Synthèse globale :

Perspectives données au projet :

Au vu du bilan, quelles suites vont être données ?

Vous devrez également penser à joindre un bilan financier en expliquant les éventuels écarts avec le budget prévisionnel préalablement présenté au financeur.

VALORISER LE PROJET

Communiquer et valoriser le projet que vous venez de mettre en œuvre est primordial. Tout d'abord pour vous et les acteurs principaux de votre action. Mais c'est également très important pour les acteurs vous ayant soutenu – financièrement notamment – et c'est pourquoi il est impératif de penser cet aspect en amont de votre projet.

Enfin, n'oubliez pas de communiquer autour de votre projet et ses résultats auprès du grand public (presse, etc.), de vos pairs ainsi que des autorités de tutelles.

Les formats que pourront prendre la communication et la valorisation de votre projet et de ses résultats peuvent être très divers et nécessiter un budget plus ou moins important, d'où la nécessité de l'anticiper bien en amont.

En voici quelques exemples non exhaustifs :

- Réunion de bilan avec les différents acteurs du projet
- Communication auprès de la presse – locale ou non (papier, radio, télévisée, internet, etc.)
- Réalisation d'un support de communication : poster, album/exposition photos, film, site internet, etc.
- Rédaction d'articles scientifiques
- Présentation lors d'évènements/colloques spécialisés sur la thématique de votre projet
- ...

LES DONNÉES, PRINCIPAUX RÉFLEXES À ADOPTER

Certains financeurs sont susceptibles de contrôler les différentes pièces des dossiers, et ce même une fois le projet terminé. Le cas échéant, la durée de conservation des données est fixée dans la convention signée entre les différentes parties. Les informations et documents (ex : justificatifs de paiement tels que tickets de caisse, factures...) doivent alors être tenus à disposition d'éventuels contrôleurs.

-> Pensez à archiver les éléments du projet : indexation des différents éléments selon les normes d'archivage de la structure

▲ Traitement des données

Prenez-soin également de respecter les règles de base de la réglementation sur la protection des données (RGPD) en vigueur depuis 2018.

En résumé vous pouvez retenir quatre principaux réflexes à adopter :

**Constituez
un registre
de vos traitements
de données**

**Faites le tri
dans vos
données**

**Respectez
les droits
des personnes**

**Sécurisez
vos données**

*Pour en
savoir plus*

CNIL.



Consultez le site de la CNIL qui met à disposition des kits pratiques de mise en place du RGPD : <https://www.cnil.fr/fr/rgpd-par-ou-commencer>

LE QQQCPC

Le « QQQCPC » est un moyen mnémotechnique très efficace pour vérifier que l'on n'oublie aucune des composantes importantes d'un projet.

Il s'agit de pouvoir répondre aux questions suivantes :

- Qui ?
- Quoi ?
- Où ?
- Quand ?
- Comment ?
- Pourquoi ?
- Combien ?



GÉRONTOPÔLE

NOUVELLE-AQUITAINE

gerontopole-na.fr



Conception O tempora

